

HADJ 2019 : Début des inscriptions au tirage au sort le 18 octobre

Les inscriptions au tirage au sort pour l'accomplissement du Hadj au titre de l'année 2019 débiteront le 18 octobre en cours et se poursuivront jusqu'au 7 novembre, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué.

P. 24



Horaires des prières

Fajr : 05h24 Dohr : 12h34

Asr : 15h43 Maghreb : 18h15 Isha : 19h34

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 16 octobre 2018 - 7 Safar - N° 2039 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

BMS
Activité pluvio-orageuse sur l'Est du pays

P. 2

MÉTÉO



Alger	: 24°	14°
Oran	: 22°	16°
Annaba	: 23°	17°
Béjaia	: 24°	16°
Tamanrasset	: 32°	17°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-AFRIQUE : DÉBUT, HIER, À ALGER DES TRAVAUX DE LA 2^E AG D'AFRIPOL

Le Président Bouteflika distingué par Afripol pour ses efforts visant à faire régner la paix et la sécurité en Afrique

P.p 6-7

ALGÉRIE-NIGERIA

L'Algérie et le Nigeria réaffirment leur engagement pour le parachèvement des projets sous-régionaux structurants

P. 5

UN COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE L'A INDIQUÉ

Le Président Bouteflika signe des décrets portant ratification d'accords entre l'Algérie et 4 pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé plusieurs décrets portant ratification d'accords de coopération et un mémorandum d'entente liant l'Algérie à quatre pays, conformément à l'article 91-9 de la Constitution, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République.

Il s'agit d'un accord de coopération entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République tunisienne en matière de sécurité, signé à Tunis le 9 mars 2017. Le chef de l'Etat a signé également un décret portant ratification d'un protocole de coopération entre le gouvernement algérien et le gouvernement malien sur l'échange de connaissances et d'expériences dans le domaine juridique et judiciaire, signé à Alger le 15 mai 2017.

P. 24



PRESSE

La liste définitive des lauréats du Prix du président de la République du journaliste professionnel arrêtée

P. 24

ÉLECTIONS

Derbal : «La HIISE s'applique à assurer le déroulement de l'opération électorale en toute impartialité, transparence et honnêteté»

P. 3

SANTÉ

ROUGEOLE : Un antivirus nouveau pour lutter contre la maladie

P.p 12-13

FOOTBALL

QUALIFICATIONS CAN-2019 (4E J - GR. D) BÉNIN-ALGÉRIE : **Les Verts à 90 minutes de la phase finale**

La sélection algérienne de football tentera d'arracher sa qualification pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun, ce soit contre son homologue du Bénin au stade de l'Amitié Général Mathieu-Kérékou de Cotonou (16h00 locales et algériennes) dans le cadre de la 4^e journée des éliminatoires (Gr. D)

P. 22

SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC : Légère hausse des prix sortie-usine au 2^e trimestre 2018

P. 4

MDN

Un élément de soutien aux groupes terroristes appréhendé à Batna et une casemate détruite à Sidi Bel-Abbès

P. 24

MÉTÉO

Activité pluvio-orageuse sur l'est du pays

Une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de fortes averses de pluie et/ou de grêle, affecte, depuis hier, plusieurs wilayas de l'Est du pays, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Les pluies affectent les

wilayas de Laghouat, Djelfa, M'sila, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Biskra, Batna, Oum El Bouaghi et Khenchla, avec des cumuls qui devraient atteindre ou dépasser localement 30 mm durant la validité du bulletin qui s'étale du lundi à 18h au mardi à 12h, précise la même source.



Horaire des prières

Mardi 6 Safar 1440

Fajr	05:24
Dohr	12:34
Asr	15:43
Maghreb	18:15
Isha	19:34



Le Président Bouteflika distingué par Afripol pour ses efforts visant à faire régner la paix et la sécurité en Afrique

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a été distingué, hier à Alger, par le mécanisme de coopération policière africaine (Afripol) «en guise de reconnaissance pour ses efforts visant à faire régner la paix et la sécurité dans le continent africain et son attachement à son développement». Cette distinction, qui a été reçue au nom du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, par le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a été remise par le président de l'Assemblée générale d'Afripol, le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le Colonel Mustapha El-Habiri lors des travaux de la 2^{ème} assemblée générale d'Afripol, en présence du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui et du Secrétaire général de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), Jurguen Stock. A cette occasion, les responsables des dispositifs de la police africaine ont salué «les efforts consentis par l'Algérie pour appuyer le mécanisme Afripol et faire aboutir ses missions de façon à faire régner la sécurité et la paix en Afrique».

CET APRÈS-MIDI À L'HÔTEL EL AURASSI

Conférence sur la 2^e AG d'Afripol

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), organise cet après-midi à partir de 13h30, à l'hôtel El Aurassi, une confé-

rence de presse à l'occasion de la 2^e Assemblée générale du Mécanisme de l'Union africain de coopération policière (AFRIPOL).

PALAIS DE LA CULTURE Célébration de la Journée internationale de l'alimentation



A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'alimentation, placée cette année sous le thème «Agrim pour l'Avenir. La Faim Zéro en 2030, c'est possible», le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, abrite aujourd'hui 16 octobre, une série d'activités ayant pour objectif de sensibiliser l'opinion publique sur les questions liées à la sécurité alimentaire.

TIZI-OUZOU

2^e Salon de la bande dessinée

La Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 20 octobre, à la Bibliothèque principale de lecture publique, la 2^{ème} édition du Salon de la bande dessinée, en hommage à Ahmed Haroun.



Météo



	Max	Min
Alger	24°	14°
Oran	22°	16°
Annaba	23°	17°
Béjaïa	24°	16°
Tamanrasset	32°	17°

SALLE IBN ZEYDOUN

3 films en projection

L'Office Riadh El Feth, organise aujourd'hui, la projection de trois films au niveau de la salle Ibn Zeydoun. Au programme : En eaux troubles (13h et 21h), Les indestructibles 2 (15h), La Nonne (18h).



ERA 2018

Mobilis au salon international des énergies renouvelables

Mobilis filiale du groupe Algérie Télécom, prend part à la 6^{ème} édition du Salon international des énergies renouvelables des énergies propres et du développement durable « ERA 2018 », qui se déroule du 15 au 17 Octobre 2018 au Centre de Conventions, d'Oran, sous le thème : «Pour l'émergence d'une filière industrielle nationale». Ce salon regroupera durant trois jours, une centaine d'exposants nationaux et étrangers, parmi lesquelles figurent les groupes publics des secteurs énergétique, industriel et des ressources en eau ainsi que des entreprises activant dans les domaines de l'environnement et de l'économie verte. Cette manifestation mettra en évidence l'émergence des capacités nationales et les avancées enregistrées sur le plan juridique et incitatif dans ce créneau, ainsi que le potentiel national en énergies renouvelables et le renforcement de l'attractivité algérienne, vis-à-vis des opérateurs étrangers intéressés par des partenariats, en créant un espace d'échange d'information et d'expériences. En marge du salon, un cycle de conférences est programmé, animées par des experts, qui aborderont plusieurs thèmes, entre autres, des avancées liées aux énergies renouvelables en Algérie et à l'international, le développement durable et les problématiques de la gestion et la valorisation des déchets, et la gestion de l'eau.



CRASC D'ORAN

Séminaire sur «La juridiction contemporaine et les tribunaux religieux»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, organise aujourd'hui et demain, un séminaire sur «La juridiction contemporaine et les tribunaux religieux dans les pays de majorité musulmane : statut constitutionnel et impact». Le séminaire sera organisé avec la contribution du Centre des études et des recherches constitutionnelles au Conseil constitutionnel et le Centre de recherche en sciences islamique et civilisation.

DU 18 AU 21 OCTOBRE À LA SAFEX

1^{er} Salon algérien de l'ameublement national et international

La première édition du Salon algérien de l'ameublement national et international (SAMEXPO), se tiendra du 18 au 21 octobre 2018, au Palais des Expositions, Pins Maritimes (SAFEX), pavillon S.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Conférence sur les nouveautés du prochain SILA

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), organise ce matin à partir de 10h30, à la librairie Chaïb Dzaïr, une conférence de presse autour des nouveautés ANEP au Salon international du livre d'Algérie (SILA-2018).



COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA (TIPASA)

Rencontre de poésie



Le Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab Salim de Chenoua (Tipasa), organise cet après-midi à partir de 14h30, une rencontre poésie avec la participation des poétesses Soundous Selmi et Fatima Bouyahya.

ARMÉE

Gaïd Salah supervise l'exécution d'un exercice démonstratif combiné avec munitions réelles

Le Général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé hier le lancement de l'exécution d'un exercice démonstratif combiné avec munitions réelles «Edhouha 2018», au 2ème jour de sa visite à la 5ème Région militaire à Constantine, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

A l'entame et en compagnie du Général-major Saïd Chenagriha, commandant des Forces terrestres, du Général-major Amar Athamnia, commandant de la 5ème RM et en présence du Général-major Hassan Alaimia, commandant de la 4ème RM et du Général-major Mohamed Adjroud, commandant de la 6ème RM, Gaïd Salah a écouté un exposé du commandant de la 1ère Division blindée, portant sur l'idée de l'exercice ainsi que sur son plan et les étapes de son exécution sur le terrain, précise la même source.

Au niveau du champ de tir de la 5ème RM, le Général de corps d'Armée a suivi de près les actions de combat, menées par les unités ayant pris part à cet exercice tactique avec munitions réelles «Edhouha 2018», intitulé «La Division blindée en contre-offensive» auquel ont participé les unités organiques et élémentaires relevant de la 1ère Division blindée, appuyées par des unités terrestres et aériennes devancées par l'aéronef de reconnaissance aérienne du Haut commandement.

«Cet exercice tactique est une occasion pour mettre en exergue les compétences et les hautes aptitudes au combat, ainsi que la maîtrise des grands moyens et des systèmes d'armement des différentes catégories de Forces, et ce, afin de s'enquérir du niveau d'état-prêt opérationnel des unités de cette Division et d'entraîner le commandement et les états-majors à la coordination des efforts et à la coopération entre les différents corps et Forces, afin de faire face à tout type d'éventuelles menaces», souligne le communiqué, ajoutant que ces «actions qui ont été marquées par un haut degré de professionnalisme à travers toutes les phases, et par un niveau tactique et opérationnel très élevé, reflétant la rigueur dans la préparation, la planification et l'organisation».

A l'issue de l'exercice, le Général de corps d'Armée a tenu une rencontre avec les personnels des unités participantes, à travers laquelle il a valorisé les grands efforts consentis tout au long de l'année, les félicitant pour leur détermination à mener à bien cet exercice et pour leur persévérance à mettre à profit tout leur savoir, connaissances militaires et expériences acquises sur le terrain afin de réaliser les objectifs escomptés, exhortant les personnels des unités, et à travers eux, tous les hommes de l'ANP à prendre exemple des sacrifices des Chouhada et des Moudjahidine de la glorieuse Révolution de Libération, dont l'Algérie fêtera le 64e anniversaire dans quelques



jours. «Je ne peux manquer cette honorable occasion, sans rendre un grand hommage à ceux qui ont fait la gloire de l'Algérie, qui ont su préserver sa dignité, qui ont mis fin aux illusions colonialistes, et qui ont tracé la voie de la liberté et de l'indépendance devant le peuple algérien. Ces valeureux hommes et vaillants Chouhada et Moudjahidine qui se sont donnés corps et âme et dont certains ont eu l'honneur de partir en martyr et d'autres attendent sans faillir à leur engagement», a-t-il souligné.

«La célébration par notre pays du 64ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954 est, sans nul doute, une autre étape pour se remémorer les valeurs et les principes de ce grand jour, qui a marqué le déclenchement de la plus éminente Révolution que l'Histoire contemporaine ait connue.

Une Révolution dont la fierté est un droit qui revient au peuple algérien au même titre qu'il revient aux générations successives de l'indépendance de puiser de ses valeurs et d'en faire un modèle à suivre», a encore affirmé Gaïd Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale. «Il n'y a pas meilleur moyen pour les Algériens pour en prendre exemple que de ressentir, aujourd'hui et chaque jour, l'impératif d'être le prolongement naturel de ces vaillants hommes», a-t-il ajouté. A ce titre, le Haut commandement de l'ANP, «digne héritière de l'Armée de libération nationale, ne ménage aucun effort, sous le Commandement clairvoyant de son Excellence, Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour emprunter la même illustre voie de nos valeureux aïeux. Ce parcours que nous voulons témoin du labeur sur le terrain et des réalisations qui se succèdent sur plus d'un plan, notamment

durant ces dernières années», a souligné le Général de corps d'Armée. «Sans doute, les meilleures actions sur le terrain qui démontrent la rationalité et l'aboutissement des efforts, sont ces exercices tactiques sur tous les niveaux qui sont exécutés annuellement dans toutes les Régions militaires, et qui confirment la rigueur dans le travail et l'ampleur des étapes franchies dans le domaine de l'acquisition de puissance, des facteurs et des aptitudes du parfait état-prêt opérationnel digne de la grandeur des défis actuels et futurs.

Un état-prêt qui certifie infailliblement cette vision à l'approche avant-gardiste, perspicace et prospective en termes de lecture judicieuse des événements prévalant dans notre sous-région et dans le monde» a-t-il ajouté.

«Nous voulons que l'ANP soit l'une des sources de fierté que recèle notre glorieuse histoire et un honneur avec lequel se hissent les esprits et se raffermissent la volonté et la détermination afin qu'elles puissent être l'appui, après l'aide d'Allah Le Tout-Puissant, pour accomplir cette mission noble avec laquelle s'honore notre Armée pour être dignement la plante bénie de notre glorieuse Révolution de Novembre, une plante comme celle qu'Allah a décrit dans le Saint-Coran : «Pareille à un bel arbre dont la racine est ferme et la ramure s'élançant dans le ciel. Il donne à tout instant ses fruits, par la grâce de son Seigneur», a conclu le Général de corps d'Armée.

A l'issue de la rencontre, Gaïd Salah a écouté les interventions des cadres et des personnels de la 5ème RM qui ont réitéré que «leurs efforts demeureront toujours sur la bonne voie et en parfaite cohérence avec les sacrifices de leurs valeureux aïeux parmi des générations de la Chahada et du Djihad».

ÉLECTIONS:

Derbal : «La HIISE s'applique à assurer le déroulement de l'opération électorale en toute impartialité, transparence et honnêteté»

La Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) s'attèle à assurer le déroulement des opérations électorales dans «les meilleures conditions» et dans un climat «d'impartialité totale, de transparence et d'honnêteté», a affirmé hier à Ghardaïa le président de cette instance, Abdelwahab Derbal.

S'exprimant devant la presse, en marge d'une rencontre régionale de formation au profit des membres de Haute instance indépendante de surveillance des élections, composant les structures locales et des représentants de l'administration de 12 wilayas du pays, le président de la HIISE a indiqué que cette instance constitutionnelle s'inscrit dans le cadre d'une vitalité démocratique que connaît le pays, afin de laisser le libre choix au citoyen algérien d'exercer son droit de vote.

«La participation des citoyens aux prochaines échéances électorales est un devoir citoyen et constitutionnel», a indiqué M. Derbal soulignant que son instance s'applique à garantir un climat d'équité, de transparence et une compétition loyale.

Evoquant la nécessité d'organiser ces rencontres régionales de formation, le président de la HIISE a rappelé qu'il s'agit de rencontres permettant de renforcer et d'actualiser les connaissances de tout un chacun dans la gestion des élections, leur organisation et leur supervision dans les différentes phases du processus électoral, en conformité avec la loi.

Les travaux de cette rencontre régionale de Ghardaïa, composée pour l'essentiel de magistrats, de membres du conseil d'Etat, des directeurs de la Réglementation et des représentants de structures locales chargés de la surveillance et de l'administration de 12 wilayas (Alger, Laghouat, Biskra, Blida, Djelfa, Ouargla, El-Oued, Khenchela, Oum El-Bouaghi, Batna, Tébessa et Ghardaïa) se sont focalisés sur la prochaine échéance électorale «la présidentielle d'avril», les mesures et dispositifs de veille à la régularité du scrutin dans toutes ses étapes, ainsi qu'au rôle de la HIISE dans l'application de la loi. Organisée sous forme de conférence-débat, cette rencontre, la troisième du genre après celles organisées récemment à Constantine et Bejaïa, se fixe pour objectifs d'unifier la compréhension des textes réglementaires portant sur les élections, ainsi que le renforcement de la démocratie à travers des débats de qualité pour des élections libres, transparentes et soutenues par une mobilisation des citoyens, ont indiqué les organisateurs.

Selon le président de la HIISE, cette rencontre sera suivie par un regroupement régional à Tlemcen, avant d'organiser une rencontre nationale à Alger, en novembre prochain, sur les dispositions réglementaires pénales dans le processus électoral. Une visite des services chargés du fichier électoral et de l'opération d'assainissement du fichier des communes de Ghardaïa et de Boumouza a été organisée pour des membres de la HIISE.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI, A PARTIR D'ALGER:

Finalisation prochaine de la baptisation des établissements éducatifs de noms de vaillants de la Révolution

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a fait état, hier à Alger, de la finalisation «prochaine» de l'opération de baptisation et de rebaptisation des établissements scolaires de noms de vaillants de la Résistance et de la guerre de Libération nationale.

Lors d'une réunion avec les membres de la Commission nationale chargée de la préparation des cérémonies commémoratives des journées et fêtes nationales, le ministre a précisé que l'opération de baptisation et de rebaptisation des établissements éducatifs est terminée dans nombre de wilayas, en attendant son parachèvement prochainement», précisant qu'il sera

également procédé à la réalisation de «fresques dans l'enceinte des écoles retraçant la vie de ces héros». Lors de cette rencontre consacrée aux préparatifs de la célébration du 64ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, M. Zitouni a indiqué qu'il avait été convenu avec le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, de «choisir, à l'avenir, les noms des Chahids qui porteront les établissements éducatifs dès la pose de la première pierre d'un projet de logements». Par ailleurs, le ministre a fait état d'une future coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, pour tracer un programme mettant

en valeur «le rôle des Zaouias et mosquées dans la mobilisation populaire durant la Guerre de libération». S'agissant des événements du 17 octobre 1961 que célébrera l'Algérie ce mercredi, M. Zitouni a affirmé que la commémoration de cet anniversaire sera l'opportunité de «réitérer la position de l'Algérie qui ne renonce pas» à sa revendication pour la reconnaissance, par la France, des crimes commis durant la période coloniale. Pour ce qui est de la demande de certaines organisations en faveur du retour des pieds noirs en Algérie, le ministre a estimé qu'il ne s'agit là que «de déclarations de médias», rappelant la position «constante, sacrée et irrévocable»

de l'Algérie à ce propos. La réunion a vu également la présentation du programme final des festivités tracées pour la commémoration du déclenchement de la Guerre de libération, dont les festivités officielles auront lieu à Alger. Placé sous le thème «L'Algérie, un message de gloire et Novembre l'étendard de ses principes et valeurs», le programme arrêté pour cette année comprend plusieurs conférences thématiques d'histoire et activités culturelles notamment au niveau des musées régionaux. Au titre de cet anniversaire, nombre de Moudjahidine et familles des martyrs seront honorés.

ENERGIE

M. Guitouni : «Lancement prochain d'un appel d'offres pour la production de 150 Mégawatts à partir de l'énergie solaire»

Un appel d'offres à l'intention des investisseurs nationaux sera prochainement lancé en vue de la production de 150 Mégawatts (MW) à partir de l'énergie solaire, a annoncé hier à Oran le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, accompagné de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati.



«Il s'agit d'un appel d'offres national par voie de mise aux enchères», a précisé M. Guitouni dans son discours prononcé à l'ouverture de la 9ème édition du Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA 2018).

«Bien qu'elle s'adresse essentiellement aux investisseurs, cette opération n'exclut pas pour autant les partenaires étrangers dont la participation peut se faire dans le cadre des joint-ventures», a expliqué le ministre de l'Energie. L'appel d'offres

sera présenté dans ce cadre par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) qui prévoit, à cet effet, une rencontre le 22 octobre prochain à Alger au profit des opérateurs nationaux et de leurs partenaires, a-t-il fait savoir. Cette séance, a ajouté M. Guitouni, permettra «d'explicitier tous les critères devant être observés par les intéressés afin qu'ils puissent participer à la relève de ce défi».

Le ministre de l'Energie a rappelé que cette opération faisait partie d'un programme ambitieux impulsé par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour la production de 22.000 MW. «Les panneaux solaires ne seront pas importés», a indiqué M. Guitouni pour insister sur «la dynamique industrielle na-

tionale devant accompagner ce programme à toutes les chaînes de production, avec la création prévue de quelque 700.000 emplois».

Le ministre a également mis l'accent sur d'autres volets, dont le climat d'affaires attractif pour l'investissement local et étranger, et la formation des compétences à travers les universités et instituts spécialisés. L'intérêt environnemental des énergies renouvelables a été, quant à lui, mis en avant par Mme Zerouati qui a notamment évoqué la concrétisation des engagements du pays aux plans national et international. La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables a également souligné les avancées enregistrées à la faveur des dispositifs allant dans le sens de la promotion de l'utilisa-

tion des énergies renouvelables et de l'encouragement des jeunes entreprises à investir dans l'économie verte. Mme Zerouati a aussi mis en exergue le plan d'action de son département dans le cadre de la politique nationale de l'environnement qui confère un rôle essentiel aux ressources humaines. Une centaine d'exposants, dont une majorité d'opérateurs algériens, participent au Salon «ERA 2018» qui se tient jusqu'au 17 octobre au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran (CCO). «Pour l'émergence d'une filière nationale dans les énergies renouvelables» est le slogan de cette nouvelle édition dont la cérémonie d'ouverture a été suivie par de nombreux invités, à l'instar de l'ambassadrice de la République Tchèque en Algérie.

FORMATION

PROFESSIONNELLE:

Examen des questions relatives au parcours professionnel et statut particulier des travailleurs du secteur

La Commission nationale de dialogue et de concertation, regroupant des représentants de l'administration centrale du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et de la Fédération nationale des travailleurs de la Formation et de l'enseignement professionnels, a examiné, lors d'une réunion hier à Alger, les questions relatives au parcours professionnel et au statut particulier des travailleurs du secteur.

La rencontre, à laquelle a pris part le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a porté sur les préoccupations socioprofessionnelles des travailleurs, dont principalement, le parcours professionnel et le statut particulier des travailleurs du secteur, outre l'indemnité au profit du personnel d'intendance, le dossier des logements de fonction et la question du soutien à la Mutuelle nationale de la Formation professionnelle.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette rencontre, M. Mebarki a affirmé que la démarche de dialogue et de concertation se veut «d'outil essentiel» du règlement des questions socioprofessionnelles soulevées, mettant en avant la nécessité d'œuvrer à trouver des solutions aux préoccupations de travailleurs du secteur.

Soulignant «le rôle efficace» des travailleurs de la formation professionnelle dans le développement du secteur qui a accueilli, durant la rentrée de septembre dernier, «plus de 360.000 jeunes stagiaires et apprentis», le ministre a fait état d'une «forte augmentation» du nombre des nouveaux apprentis ayant rejoint les établissements de formation par rapport à la rentrée de septembre 2017.

Dans le même contexte, M. Mebarki a fait indiqué que le secteur a ouvert, pour cette rentrée, 400.000 postes pédagogiques dans les différents modes de formation, répartis sur 1.295 établissements de formation dont 40 nouveaux, et mobilisé 28.000 enseignants formateurs auxquels s'ajoutent 2.000 formateurs, nouvellement recrutés.

Pour leur part, les membres de la Fédération ont exprimé, en présence du Secrétaire général, Rabah Baghloul, «leur satisfaction quant à la suite favorable de l'Administration centrale à la prise en charge des préoccupations des travailleurs du secteur, et l'attachement de promotion du dialogue et de la concertation dans un cadre ordonné et permanent».

Pour ce qui est du statut particulier des travailleurs, la Fédération a affirmé que le ministère «a franchi de grands pas pour parvenir à la phase finale du traitement de toutes les insuffisances et dysfonctionnements soulevés», indiquant que «toutes les revendications exprimées visant à promouvoir le fonctionnaire et à booster sa rentabilité ont été prises en considération».

S'agissant de l'indemnité au profit du personnel d'intendance (intendant-gestionnaire et sous intendant-gestionnaire), la Fédération «a noté, avec satisfaction, l'initiative de l'Administration centrale pour la finalisation du projet de texte portant intégration d'une nouvelle indemnité (gestion administrative et financière) au bénéfice de cette catégorie, de l'ordre de 4% du salaire de base à verser mensuellement».

En ce qui concerne les logements de fonction, la Fédération a valorisé «les mesures prises par l'Administration centrale en vue de modifier et d'enrichir la circulaire ministérielle N 376 du 9 août 1993 portant mise en place d'une composante et gestion des comités de logements et des normes de leur octroi, et ce en y associant la Fédération», ajoutant que «la distribution des logements de fonction sera reprise dans les plus brefs délais». Au sujet de désistement de logements de fonction, la Fédération a précisé que «l'opération se poursuivait suivant les règles arrêtées conformément aux lois en vigueur».

Par ailleurs, la Fédération nationale des travailleurs de la formation et de l'enseignement professionnels a affirmé que «l'Administration centrale s'emploiera à renforcer le travail de la Mutuelle nationale en faveur des travailleurs, et ce en garantissant toutes les facilitations, y compris la création d'un bureau au niveau de l'Institut national spécialisé de la Formation et de l'Enseignement professionnels (INS-FEP)».

APS

SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC:

Légère hausse des prix sortie-usine au 2^e trimestre 2018

Les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 0,4% durant le 2ème trimestre 2018 par rapport au 1er trimestre de la même année, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Par rapport au 2ème trimestre 2017, les prix à la production ont augmenté de 2,4%.

La hausse a été tirée essentiellement par les secteurs, respectivement, des Cuirs et chaussures, Agro-alimentaires, les Industries des bois, liège et papier et les Industries des Textiles, précise l'Office. Par secteur d'activité, la plus forte augmentation des prix à la production a été enregistrée dans les Industries des Cuirs et chaussures avec une hausse de 2,5% durant le 2ème trimestre 2018 par rapport au 1er trimestre 2018. Cette augmentation a été induite par la hausse des prix des biens intermédiaires en cuir de l'ordre de 5,8%, explique l'ONS. La variation haussière a également concerné les Industries Agro-alimentaires (+1,8%). Le principal facteur de cette tendance est la filière de fabrication des produits alimentaires

pour animaux (+11,8%). En revanche, les prix à la production dans la branche de travail de grain (céréales) ont baissé de 1,1%. Pour les deux secteurs des Industries des Textiles et des Industries du Bois, liège et papier, les prix sortie-usine ont connu chacun une hausse modérée de 0,5% au 2ème trimestre 2018 et par rapport au 1er trimestre 2018.

Cette variation dans les Industries des Textiles a été tirée par une évolution d'un même taux (+0,5%) dans les prix des biens intermédiaires et dans ceux des biens de consommation produits dans ce créneau industriel. Quant à la tendance haussière observée dans les Industries des bois, liège et papier, elle a été essentiellement engendrée par la hausse des prix de la fabrication et transformation du papier (+1,5%).

En revanche, l'ONS a relevé des baisses des prix à la production dans certains secteurs durant le 2ème trimestre 2018 par rapport au 1er trimestre 2018. Ainsi, la variation négative la plus importante des prix a été enregistrée dans le secteur des Mines et carrières

(-1,4%). Cette baisse des prix a caractérisé l'extraction du minerai de phosphate (-2%) et du sel (-0,4%). La baisse des prix à la production a également concerné les Industries Sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE) avec un recul de 0,8%. Ce résultat a été engendré par la baisse des prix dans la branche sidérurgie et transformation de fonte et acier (-1,8%) et celle de fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (-2,2%).

Par contre, les prix dans les ISMMEE ont augmenté pour les biens de consommation électrique (+4,7%) et la mécanique de précision pour équipement (+2,7%). L'autre secteur où les prix ont marqué un recul est celui des Matériaux de construction (-0,2%), induit particulièrement par la baisse des prix des produits en ciment et matériaux de construction divers (-1%). Pour rappel, l'évolution moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures sur toute l'année 2017 avait augmenté de 1,9% par rapport à 2016.

ENTREPRENEURIAIT

Sonatrach honore les lauréats de la compétition des jeunes entrepreneurs

Le Groupe pétrogazier, Sonatrach, a honoré dimanche à Alger, les lauréats de la 7e édition de la Compétition des jeunes entrepreneurs, organisée par l'association Indjaz El Djazair, a indiqué un communiqué de la société. Par cette action, Sonatrach, tient à exprimer «son soutien à l'innovation et aux talents algériens», a précisé la même source. Présent à cette cérémonie, le P-dg du Groupe, Abdelmoumen Ould Kaddour, a tenu à féliciter les lauréats pour la qualité «innovante» de leurs projets. M. Ould Kaddour a également partagé avec ces jeunes lauréats la vision de Sonatrach SH 2030 qui intègre la trans-

formation digitale et l'innovation technologique comme des axes de progrès. Les lauréats ont pu, à cette occasion, visiter les locaux du centre d'innovation digitale de Sonatrach. Lors de l'édition de 2018, plus de 1500 étudiants, issus d'établissements nationaux d'enseignement supérieur (Grandes Ecoles et Universités) et de diverses spécialités (informatique, commerce, architecture, polytechnique, électronique, agroalimentaire, industrie, sciences, etc.), ont participé à cette 7ème édition qui organise l'association Indjaz El Djazair qui vise à promouvoir l'insertion des jeunes talents dans le monde du travail. Les

lauréats au nombre de 57 étudiants, ont été primés pour les prix et projets suivants : Prix de la Meilleure Entreprise : GREENMAT COMPANY de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU) ; conception d'une brique de construction révolutionnaire à partir du recyclage de mégot de cigarettes.

Cette brigue est moins chère que les briques classiques et est plus isolante et résistante. Prix du Meilleur Impact Sociétal : GO GREEN de l'Ecole Supérieure des Sciences et des Industries Agroalimentaires (ESSAIA) d'Alger ; conception d'un savon à partir de matériau recyclé, en l'occurrence

l'huile de friture. Prix du Meilleur Produit de l'année : CANDUP de l'Université de Bejaia ; conception d'un diffuseur intelligent de chaleur, à disposer sur un chauffage à gaz. Ce diffuseur est autonome et ne consomme ni électricité ni gaz ni aucune autre source d'énergie. Le projet sélectionné dans la catégorie «Meilleure Entreprise» de Indjaz El Djazair représentera l'Algérie à la compétition régionale Indjaz El Arab qui aura lieu les 27 et 28 novembre 2018 à Kuwait city (Kuwait). Cette compétition régionale verra la participation d'entreprises venues de 14 pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA).

PARLEMENT

Une délégation de diplomates nouvellement accrédités à Alger en visite au Conseil de la nation

Une délégation de diplomates nouvellement accrédités représentant 64 pays s'est rendue, hier, au siège du Conseil de la nation pour prendre connaissance de ses différentes structures et du fonctionnement de ses services techniques notamment la télédiffusion et la gestion de la bibliothèque classique et virtuelle ainsi que les séances plénières.

Organisée par l'institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) sous l'égide du ministère des Affaires étrangères, la visite a permis aux diplomates de recevoir des explications détaillées sur les missions des différents services du Conseil, ses prérogatives et l'importance de l'action parlementaire ainsi que les modalités de l'exercice de la mission législative et de contrôle.

Les visiteurs ont également pris connaissance du processus de débat et d'adoption des différents projets de loi soumis par le Gouvernement et le déroulement des séances dédiées aux questions orales des députés concernant les questions socio-économique, politique et culturelle du pays.

Les cadres du Conseil ont rappelé, dans ce sens, la place importante qu'occupe cette institution qui a contribué, à ce jour, à l'adoption de 312 textes de loi, particulièrement celles intervenant dans le cadre des réformes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika dans tous les domaines et qui ont été couronnées par le rétablissement de la paix et la relance de l'économie nationale.

A noter que cette activité s'inscrit dans le cadre d'une série de visites, qui se poursuivent jusqu'au 18 octobre, au niveau de plusieurs institutions économiques, politiques, sociales et sportives. La délégation diplomatique a été reçue au siège du Conseil de la nation par la présidente de la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communication algérienne établie à l'étranger, Leila Brahimati.

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD M. Yousfi examine les possibilités de partenariat industriel avec la délégation d'une compagnie sud-coréenne

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, a reçu hier à Alger, une délégation de la société sud-coréenne Daelim, a indiqué un communiqué du ministère. Les discussions avec les représentants de cette société spécialisée dans la pétrochimie, la chimie l'engineering de construction et la production de pièce automobile, ont porté essentiellement sur les opportunités de partenariat avec les entreprises algériennes.

Ainsi, les deux parties ont évoqué les possibilités de partenariats entre des groupes et des entreprises algériennes relevant du secteur de l'industrie et cette société notamment dans les segments de fabrication des composantes automobiles, de la chimie et de la fabrication des fibres (matière première pour l'industrie du textile).

A cette occasion, le ministre, qui était accompagné par des responsables du ministère et certains PDG de groupes industriels, a présenté aux responsables de Daelim les besoins de l'Algérie dans ses secteurs tout en soulignant l'intérêt des groupes industriels algériens à conclure des partenariats avec cette société de renommée internationale.

De leur côté, les représentants de Daelim ont affirmé leur intérêt pour le marché algérien notamment dans les secteurs cités et la pétrochimie. A cet effet, ils ont exprimé leur intérêt pour examiner avec la partie algérienne, les possibilités de partenariats dans ces domaines, a conclu le communiqué.

APS

ALGÉRIE-NIGERIA

L'Algérie et le Nigeria réaffirment leur engagement pour le parachèvement des projets sous-régionaux structurants

L'Algérie et le Nigeria ont réaffirmé, à l'issue de la quatrième session de la Commission mixte bilatérale, tenue dimanche à Alger sous la co-présidence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et son homologue nigérian, Geoffrey Onyema, leur engagement pour le parachèvement des projets structurants du gazoduc Alger-Lagos, de la route transsaharienne et de la liaison fibre optique.

Dans ce cadre, les deux pays ont réitéré leur attachement à la réalisation de ces projets dont la mise en œuvre se trouve déjà à un stade avancé. En effet, la route transsaharienne Alger-Lagos entrera en service dès la réalisation de l'axe manquant de 200 Km dans le territoire de la République du Niger. Le Gazoduc Alger-Lagos, dont les études sont bien avancées, est également un projet structurant d'une importance cruciale pour les deux pays qui ont renouvelé, une fois de plus, leur engagement ferme à le parachèver au bénéfice de leurs peuples respectifs et des peuples de la sous-région. Les deux pays ont décidé, à cet égard, de mettre en place un groupe de travail conjoint qui tiendra sa première réunion dans le courant du premier trimestre 2019

en vue d'accélérer la mise en œuvre de ce grand projet. S'agissant de la liaison fibre optique, ce projet qui concernera l'Algérie, le Niger, le Mali, le Nigeria et le Tchad, contribuera à raffermir les liens, à densifier les échanges et à renforcer l'interaction économique entre les pays de la sous-région. L'Algérie et le Nigeria, en leur qualité d'Etats membres de l'Union africaine, initiateurs du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), ayant inscrit ce projet parmi leur priorité, ont réitéré leur attachement à sa finalisation en se félicitant des avancées enregistrées, notamment à travers l'installation du comité de liaison de la dorsale transsaharienne à fibre optique (CLTD), en marge de la conférence africaine sur la gouver-

nance de l'internet, tenue en 2017 à Alger. Ils ont affirmé une volonté ferme à aller de l'avant en vue de la concrétisation des trois projets appelés à contribuer non seulement au développement de leurs économies respectives, mais également à accroître les échanges économiques et commerciaux dans une sous-région qui a tant besoin d'une dynamique économique à même de faire bénéficier les populations des dividendes qui seront engrangés grâce à la concrétisation de ces projets. Une fois finalisés, ces projets constitueront assurément une contribution importante à l'œuvre collective des Etats membres de l'Union africaine, pour l'intégration continentale, inscrite en pole position dans l'Agenda 2063 de l'UA. La quatrième session de la



Haute Commission mixte algéro-nigérienne a enregistré la signature de deux accords de coopération dans les domaines de la normalisation et des ressources en eaux ainsi qu'une feuille de route sur des actions concrètes pour le renforcement de la coopération bilatérale. Huit autres accords bilatéraux couvrant divers domaines ont également fait l'objet d'examen par les deux parties et se trouvent dans stade avancé de négociations. Cette session a été marquée également par un échange dense et riche sur l'ensemble des domaines de coopération liant les deux pays.

ALGÉRIE-NIGÉRIA

M. Ouyahia reçoit le ministre nigérian des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale du Nigeria, Geoffrey Onyema, qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre des travaux de la 4ème session de la Haute commission mixte algéro-nigérienne, indique un communiqué des

services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. La quatrième session de la Haute commission mixte algéro-nigérienne qui s'est tenue dimanche à Alger, été couronnée par la signature de deux accords de coopération dans les domaines de la

normalisation et des ressources en eaux ainsi que par une feuille de route sur des actions concrètes pour le renforcement de la coopération bilatérale. Au cours de ces travaux de cette session, les deux parties ont également examiné huit autres accords bilatéraux couvrant divers domaines.

ALGÉRIE-NIGÉRIA

M. Yousfi et le ministre nigérian des Affaires étrangères évoquent la coopération industrielle

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, et le ministre nigérian des Affaires étrangères, Geoffrey Onyema, ont évoqué hier à Alger les relations économiques et industrielles entre l'Algérie et le Nigeria, a indiqué le ministère dans un communiqué.

M. Yousfi et le chef de la

diplomatie nigérienne, qui est en visite en Algérie, ont ainsi abordé les voies et moyens de renforcer les relations économiques et industrielles entre les deux pays en mettant en exergue les expériences des deux pays dans leurs démarches de diversification de leurs économies..

Dans ce sens, les deux par-

ties ont ciblé plusieurs créneaux pouvant constituer des opportunités de coopération commerciale et industrielle entre les deux pays comme l'industrie cimentière, fait savoir le communiqué.

A cet effet, les deux ministres ont discuté des possibilités d'exporter le ciment algérien pour couvrir une partie des

besoins du Nigeria, précise la même source. Par ailleurs, M. Yousfi et M. Onyema ont convenu d'encourager l'organisation de rencontres d'affaires entre les opérateurs économiques algériens et nigériens afin d'identifier les opportunités d'affaires bilatérales dans différents secteurs.

ALGÉRIE-AFRIQUE-MONDE ARABE

Justice constitutionnelle: accord de coopération entre la CJCA et l'Union des cours et conseils constitutionnels arabes

Un accord de coopération a été signé, hier au siège du Conseil constitutionnel à Alger, entre la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA) et l'Union des cours et conseils constitutionnels arabes, pour établir des passerelles de coopération entre les deux espaces arabe et africain dans le domaine de la justice constitutionnelle. Cet accord a été signé par M. Mourad Medelci, vice-président de la CJCA et le président de l'Union des cours et conseils constitutionnels arabes, président de la Cour constitutionnelle de Jordanie, le conseiller Hisham Al Tal. Dans ce sens, M. Medelci a précisé que le document signé «réflecte la volonté des deux parties de booster la coopération bilatérale dans tous les volets en rapports avec la justice constitutionnelle». La mise en œuvre des clauses de cet accord interviendra durant les pro-

chaines semaines à travers la désignation de coordonnateurs qui veilleront à la concrétisation de cette coopération qui englobera l'échange d'expériences, l'organisation de réunions et le développement des recherches communes, a-t-il ajouté. De son côté, M. Hisham Al Tal a qualifié ce document de «saut qualitatif» dans les relations entre les deux espaces arabe et africain pour tout ce qui a trait à l'enrichissement de la justice constitutionnelle au service de «renforcement de la protection des droits de l'Homme dans le cadre des principes d'équité et d'égalité». La Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA) a été créée à l'initiative de l'Algérie, lors de la session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etats et de gouvernements à Ouganda. Le nombre de ses membres est passé, depuis sa création (2011), de 25 à

45 membres, dont trois membres observateurs de Russie, du Brésil et de Turquie. Cette instance, dont le siège du Secrétariat général se trouve à Alger, tient sa réunion bi-annuelle. Sa prochaine réunion est prévue au Luanda en Angola en juin 2019. L'Union des cours et conseils constitutionnels arabes a été créé en 1997 à l'initiative du Conseil constitutionnel algérien et la Cour constitutionnelle suprême égyptienne. Elle compte aujourd'hui 15 membres. Cette instance veille à «approfondir les concepts de la justice constitutionnelle, ancrer le concept du contrôle constitutionnel et promouvoir son rôle dans la protection des droits, des libertés et de la démocratie», dans le monde arabe. L'Union des cours et conseils constitutionnels arabes se réunit une fois par an. Son siège permanent se trouve également à Alger.

Le SG d'Interpol recommande la modernisation des services de police à l'ère du numérique



Le secrétaire général de l'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol), Jürguen Stock a souligné hier à Alger la nécessité de la modernisation des services policiers à l'ère du digital en vue de les rendre plus efficaces pour mieux faire face aux défis et aux différentes menaces.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la deuxième Assemblée générale du mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), M. Stock a indiqué qu'à l'ère du numérique, les polices du monde et notamment africaines se devaient de se mettre au diapason des évolutions des technologies pour faire face aux différentes menaces des réseaux criminels et terroristes qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité.

Il a indiqué qu'il fallait créer des passerelles et des connections entre les réseaux sécuritaires africains pour que les pays relèvent les défis ensemble ainsi qu'une coopération solide entre notamment Interpol, Afripol et l'Europe pour faire face au terrorisme et le crime transnational organisé.

Le secrétaire général d'Interpol s'est félicité des efforts consentis par Afripol en matière de sécurité et de paix, condition sine qua non du développement économique et de la prospérité.

Les travaux de la deuxième Assemblée générale d'Afripol qui avaient débuté lundi à Alger pour permettre notamment un échange de vues et d'expériences sur la lutte contre diverses formes de criminalité transnationale organisée, se poursuivent à huit clos.

L'Afripol est une institution technique de l'Union africaine pour le mécanisme de coopération policière, alors que l'Assemblée générale, qui se compose des chefs de police des Etats membres de l'UA, est l'organe technique et délibérant suprême d'Afripol chargé de diriger les affaires de police en Afrique aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique.

L'idée de la création d'Afripol a été lancée lors de la 22e conférence régionale africaine de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), tenue en septembre 2013 à Oran, en présence de 41 chefs africains de police qui l'ont adoptée à l'unanimité.

L'initiative a été appuyée en marge de la 82e Assemblée générale d'Interpol, tenue du 21 au 24 octobre à Carthagène (Colombie).

Le siège d'Afripol, situé à Ben Aknoun (Alger), avait été inauguré le 13 décembre 2015 en présence de représentants des appareils de police de plus de 40 Etats africains.

La tenue de la première Assemblée générale d'Afripol, en mai 2017, a été notamment marquée par l'élection de l'Algérie pour présider cette organisation pour un mandat de deux ans.

ALGÉRIE-AFRIQUE

Début à Alger des travaux de la 2^e Assemblée générale d'Afripol

Les travaux de la deuxième assemblée générale du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol) ont débuté hier à Alger pour permettre notamment un échange de vues et d'expériences sur la lutte contre diverses formes de criminalité transnationale organisée.



Cette assemblée devrait formuler également des recommandations concrètes pour une coopération efficace en matière de prévention et de lutte contre ces crimes.

L'Afripol est une institution technique de l'Union africaine pour le mécanisme de coopération policière, alors que l'Assemblée générale, qui se compose des chefs de police des Etats membres de l'UA, est l'organe technique et délibérant suprême d'Afripol chargé de

diriger les affaires de police en Afrique aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique.

L'idée de la création d'Afripol a été lancée lors de la 22e conférence régionale africaine de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), tenue en septembre 2013 à Oran, en présence de 41 chefs africains de police qui l'ont adoptée à l'unanimité. L'initiative a été appuyée en marge de la 82e Assemblée générale d'Interpol, tenue

du 21 au 24 octobre à Carthagène (Colombie).

Le siège d'Afripol, situé à Ben Aknoun (Alger), avait été inauguré le 13 décembre 2015 en présence de représentants des appareils de police de plus de 40 Etats africains.

La tenue de la première Assemblée générale d'Afripol, en mai 2017, a été notamment marquée par l'élection de l'Algérie pour présider cette organisation pour un mandat de deux ans.

LE DG DE LA DGSN, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AFRIPOL, LE COLONEL MUSTAPHA LAHBIRI : «L'Algérie continue de développer une «approche globale» pour arriver aux aspirations collectives sécuritaires»

L'Algérie continue à développer une approche «globale et intégrée» des stratégies visant à contribuer et à soutenir les actions de la communauté internationale, notamment en Afrique, pour atteindre les aspirations collectives en matière de sécurité, a soutenu hier à Alger le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), président de l'Assemblée générale d'Afripol, le Colonel Mustapha Lahbiri.

«Conscient de l'impact de la criminalité transnationale et le terrorisme sur la bonne gouvernance et sur la paix et la sécurité, mon pays continue, dans le sillage des réformes entreprises par le président de la République, à développer dans une approche globale et intégrée, des stratégies visant à contribuer et à soutenir les actions de la communauté internationale, notamment en Afrique, en vue d'atteindre les aspirations collectives en matière de sécurité», a-t-il souligné à l'ouverture des travaux de la deuxième Assemblée générale du mécanisme de coopération policière africaine (Afripol).

Il a exprimé l'engagement de l'Algérie pour le soutien d'Afripol dans l'accomplissement des objectifs qui lui sont assignés en vue de pro-



mouvoir l'architecture mondiale de coopération policière. Pour lui, il est nécessaire de fédérer l'ensemble des capacités tendant à créer une alliance «solide et pérenne» entre les chargés de l'application de la loi d'une part et les secteurs publics et privés d'autre part à même de lutter «efficacement» contre l'évolution «accrue» de la criminalité émergente. Il a relevé que cette 2ème AG «marquera une étape importante dans la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action d'Afripol qui a enregistré des progrès tangibles, notamment en termes de renforcement des capacités, de développement du système d'information et de communication (Aisecom) et la promotion de la coopération policière régionale et internationale». M. Lahbiri a

ajouté que cette action requérait la mobilisation de toutes les ressources pour «répondre aux objectifs stratégiques, opérationnels et tactiques de consolidation de l'architecture de paix et de sécurité en Afrique».

Il a fait savoir que les évolutions enregistrées appelaient à «davantage de coordination et de collaboration avec les organisations policières internationales, dans une synergie d'action prenant en compte toutes les initiatives qui hissent Afripol vers l'excellence dans le respect des valeurs qui nous lient et des principes qui nous guident pour une gouvernance de sécurité mondiale efficiente».

Il a observé également que cette 2ème session intervenait «au moment où le paysage criminel est impacté par

la mondialisation, la virtualité, l'idéologie et la technologie», estimant que cela constituait «un défi majeur pour la communauté policière tant au plan national, régional qu'international».

Par ailleurs, M. Lahbiri a rendu un «vibrant hommage» au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour «son attachement indéfectible aux idéaux du panafricanisme et son soutien permanent» au processus de mise en œuvre d'Afripol, dans le cadre de la concrétisation de la paix, de la sécurité et du développement durable au sein du continent». Il a également salué les «efforts inlassables» du commissaire à la paix et la sécurité du l'Union africaine, Smail Chergui, dans la mise en œuvre de la stratégie de l'UA en vue de la consolidation de l'architecture de paix et de la sécurité, ainsi que l'engagement «indéfectible» du secrétaire général d'Interpol, Jürguen Stock, dans la lutte contre la criminalité organisée transnationale et le terrorisme et le soutien «permanent» du SG du conseil des ministres arabes de l'Intérieur, Mohamed Ben Ali Komane, à la promotion de la coopération policière régionale.

LE COMMISSAIRE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ DE L'UA, SMAÏL CHERGUI : «Signature d'un accord de coopération entre Afripol et Interpol janvier 2019»

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, a annoncé hier à Alger, la signature, janvier 2019, d'un accord de coopération entre le mécanisme de l'Union africaine de coopération policière (Afripol) et l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol).

Dans une déclaration en marge des travaux de la 2e Assemblée générale (AG) d'Afripol, M. Chergui a indiqué que cette dernière «signera, janvier prochain, un accord avec Interpol», mettant en exergue, dans ce contexte, «le progrès fulgurant» réalisé par Afripol en une année, qui s'est traduit par l'établissement de relations avec des organisations internationales et régionales et la formation des cadres de la police africaine et leur dotation avec un équipement technique très sophistiqué ayant grandement contribué à la lutte contre la criminalité et la violence. Après avoir rappelé que ce mécanisme «jouit de l'intérêt de toutes les parties concernées par la sécurité et la paix de par le monde», il a dit que ce même mécanisme «se focalisera, dans son action, sur la lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational, la cybersécurité, la construction de capacités et la formation».

Dans une allocution prononcée aux travaux de l'Assemblée, M.



Chergui a exprimé la reconnaissance de l'Union africaine (UA) au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «pour sa supervision continue des efforts consentis par le continent africain en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent», et ce, après que «les dirigeants africains lui ont confié, il y a deux ans, cette responsabilité».

Le Commissaire a également salué «le soutien inconditionnel apporté par l'Algérie et la Direction générale de

la Sécurité nationale (DGSN) pour la création de ce mécanisme, en oeuvrant à la réussite de son action et en abritant son siège».

L'Afripol est «une institution clé consciente de tous les défis sécuritaires et socio-économiques posés par le crime organisé transnational», a affirmé le même responsable qui a souligné que les pays africains «font face aujourd'hui à des menaces transfrontalières, complexes et grandissantes», telles que la traite d'humains,

le trafic de drogues et d'armes et le terrorisme, outre l'exploitation illégale des ressources naturelles.

Au moment où l'Afrique s'emploie à «établir un cadre stratégique au plan de mutation socio-économique du continent pour les 50 prochaines années, le crime organisé continue à attiser les conflits armés et le terrorisme ainsi qu'à empêcher les peuples de jouir et d'exploiter leurs richesses pour le développement durable», a estimé M. Chergui.

AG D'AFRIPOL: M. Lahbiri reçoit plusieurs hauts responsables sécuritaires

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le colonel Mustapha Lahbiri, a reçu, hier à Alger, plusieurs hauts responsables sécuritaires participant aux travaux de l'Assemblée générale (AG) d'Afripol, a indiqué un communiqué de la Direction générale



de la Sûreté nationale (DGSN). M. Lahbiri a reçu, dans ce cadre, le secrétaire général (SG) de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), Jürgen Stock, le SG du Conseil des Ministres arabes de l'Intérieur, Mohamed Ben Ali Koman, le Président de la Communauté policière des Amériques (Ameripol), le Directeur général des Forces de police soudanaise, Eltayeb Babeker Ali Fodil, le Directeur général de la police japonaise, Noboru Nkatani, le Directeur général de la police angolaise, le représentant de la police du Conseil de coopération du Golfe et le représentant de la police des Emirats arabes unis (EAU). A cette occasion, les participants ont évoqué «les voies de renforcement de la coopération dans le domaine policier sur les plans bilatéral, régional et international, à même d'unifier les points de vues et de coordonner les efforts pour faire face à la criminalité, sous toutes ses formes, notamment la criminalité transfrontalière et organisée et l'extrémisme violent». A ce propos, M. Lahbiri a indiqué que les entretiens bilatéraux avec les hauts responsables sécuritaires et les directeurs de police «permettront, outre la consolidation des relations de coopération entre les polices africaines au sein d'Afripol et leurs homologues relevant des organisations policières internationales et régionales, l'élargissement des perspectives de partenariat bilatéral pour englober l'échange d'expériences et d'expertises dans tous les domaines sécuritaires, de façon à soutenir les capacités opérationnelles des dispositifs en charge de l'application de la loi». Pour leur part, les responsables sécuritaires ont salué le «haut niveau» atteint par la police algérienne en matière de professionnalisme et de modernisation des moyens de travail, se félicitant, par ailleurs, du «rôle majeur» de la police algérienne dans le renforcement de l'action sécuritaire commune sur les plans régional et international mais aussi ses réalisations dans le cadre d'Afripol.

M. BEDOUI:

L'Afripol a réalisé «un progrès tangible» dans le cadre des priorités de son plan d'action 2017/2019

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé hier à Alger que le Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol) avait réalisé «un progrès tangible» dans le cadre des priorités de son plan d'action (2017/2019), insistant sur l'importance d'adopter une approche «globale et unifiée» pour faire face aux différents défis sécuritaires dans le continent.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la 2e Assemblée générale d'Afripol, M. Bedoui a indiqué que «depuis la tenue de sa première Assemblée, le mécanisme a réalisé un progrès tangible dans le cadre des priorités définies dans son plan d'action (2017/2019), ajoutant, toutefois, que les défis sécuritaires auxquels le continent fait face exigent la conjugaison des efforts au sein d'une approche globale unifiée».

La 2e Assemblée générale d'Afripol constituera «un pas important» pour aller de l'avant dans l'accomplissement de sa noble mission visant à mobiliser les ressources nécessaires, à travers l'unification des efforts pour atteindre ses objectifs stratégiques, opérationnels et tactiques relatifs à la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique», a souligné M. Bedoui, ajoutant que «la vision future du mécanisme repose sur une approche qui consacre la coordination, l'appui et l'évaluation des actions réalisées dans les domaines techniques et le renforcement des potentialités sur le terrain, en sus de l'échange d'informations, d'expériences et d'expertises».

Le renforcement des capacités d'Afripol «ouvrira sans doute de nouvelles perspectives propices à la coopération policière africaine, profitables aux pays afri-



cains, après l'adoption d'une approche africaine unifiée et réaliste pour réaliser la paix et la sécurité en Afrique et établir l'Etat de droit, deux facteurs essentiels au développement de la bonne gouvernance et à réalisation du développement durable».

Réitérant «l'engagement constant» de l'Algérie dans ses efforts visant la réalisation du progrès, du développement et de la sécurité dans le continent, M. Bedoui a appelé les mécanismes chargés de l'application de la loi

en Afrique à consacrer «une coopération étroite sur le terrain pour relever les défis et prévenir contre toute forme de criminalité, de violence, d'extrémisme violent et à répondre efficacement aux aspirations des citoyens», précisant que la sécurité nationale et régionale en Afrique fait face à «plusieurs menaces et défis difficiles à relever de manière individuelle».

«Les principaux défis que nous devons relever sont liés au trafic illicite de drogues et d'armes, à la traite d'humains et au trafic de migrants, outre le terrorisme et les crimes d'atteinte aux systèmes de traitement électronique», a précisé M. Bedoui.

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a salué les efforts consentis par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à asseoir la paix, la sécurité et le développement durable en Afrique, à travers «son soutien non négligeable» à la création du mécanisme de coopération policière (Afripol), dont le siège est établi à Alger.

Les groupements régionaux de sécurité ont «un rôle important» à jouer dans la lutte contre le crime, a affirmé pour sa part, le Secrétaire général (SG) du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, Mohamed Ben Ali Koumane, saluant le rôle de l'Algérie «première à avoir appelé à la création d'Afripol pour une meilleure coordination entre les Etats africains dans la lutte contre le crime transnational».

Pour le même responsable, l'Algérie est «l'un des pays les plus importants dans le domaine sécuritaire, où les visions et les efforts sont unifiés en matière de lutte contre la criminalité».

CONCOURS «RABAH-AISSAT» DU VILLAGE LE PLUS PROPRE Azzemour Meriem sacré à la 6^e édition



Rachid Rachedi

Situé dans la commune de Tirmatine sur les hauteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou, le village d'Azzemour Meriem, vient d'être sacré village le plus propre de la Kabylie en décrochant le 1^{er} prix de la sixième édition du concours «Rabah Aissat» du village le plus propre de la wilaya de Tizi Ouzou.

Fort de son expérience acquise lors de sa précédente participation au concours, le village d'Azzemour Meriem, a ébloui le jury de cette nouvelle édition par sa propreté, son organisation ainsi que par son originalité. Rien n'a été laissé au hasard par les habitants qui ont fait preuve d'abnégation tout au long de l'année pour faire d'Azzemour Meriem un modèle de village écologique en Algérie. A cet effet, un centre de tri a été mis en service par les villageois pour collecter et recycler les déchets ménagers. Ainsi, les bouteilles en plastique, en verre ou en aluminium, sont collectées puis revendues. Les gains engendrés sont utilisés pour entretenir les places et les allées du village. Un autre élément qui a permis au village de décrocher son titre, son unité de fabrication d'engrais. Les déchets biologiques et organiques sont collectés pour fabriquer du compost. Cette solution écologique et biologique est utilisée par les agriculteurs pour enrichir le sol en vue d'un meilleur rendement.

Par cette participation qui a permis au village de bénéficier d'une aide financière de 9 millions de DA, les villageois ont pris conscience de l'importance de préserver l'environnement et de la nécessité d'inculquer cette culture écologique à la future génération. Depuis sa consécration, le village est devenu une attraction touristique qui attire les visiteurs issus de toutes les wilayas du pays.

TISSEMSILT: Un quota supplémentaire de 1.400 logements location/vente

La wilaya de Tissemsilt a bénéficié, d'un quota supplémentaire de 1.400 logements location/vente au titre du programme AADL2, a-t-on appris dimanche du wali, Salah Affani. Lors d'une visite au chantier de réalisation de 2.300 logements AADL et au plan d'occupation du sol (POS) de Sanawbar au chef-lieu de wilaya, il a indiqué que ce quota supplémentaire s'inscrit dans le cadre du programme supplémentaire de l'AADL pour 2019, annonçant que les procédures administratives seront lancées prochainement. Le chef de l'exécutif a insisté sur la livraison de 450 logements du programme AADL2 sur un projet englobant 800 logements en cours de réalisation au niveau du site précité le 11 décembre prochain. Il a donné des instructions pour le raccordement de ces logements aux différents réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gaz et d'électricité. Les travaux de réalisation de 800 logements location/vente du programme AADL2 sont en cours de réalisation au POS avec un rythme avancé et 1.500 autres logements du même programme ont été lancés dernièrement.

ALGER: Lancement mercredi de la 2^e phase de la 24^e opération de relogement au profit de près de 2000 familles

La deuxième phase de la 24^e opération de relogement débutera demain dans la wilaya d'Alger, au profit de près de 2000 familles occupant les bidonvilles situés à proximité des oueds, des bâtisses menaçant ruine, des caves, des terrasses et des immeubles en cours de rénovation, a annoncé dimanche le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

La première phase de la 24^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger avait débuté en juillet dernier au profit de plus de 1000 familles.

L'actuelle opération de relogement se déroulera en 4 phases et profitera dans son ensemble à 8000 familles, rappelle-t-on.

Lors d'une conférence de presse animée au siège de la wilaya, M. Zoukh a précisé que la deuxième phase de la 24^e opération de relogement qui débutera mercredi prochain, touchera 17 sites répartis sur 20 communes relevant de 10 circonscriptions administratives, en vue de prendre en charge les familles occupant les bidonvilles situés à proximité des oueds, des régions exposées aux inondations et des voies express, outre les familles occupant des caves, des terrasses, des bâtisses menaçant ruine et des immeubles en cours de rénovation.

La deuxième phase de la 24^e opération de relogement qui a concerné 10 circonscriptions administratives, à savoir Baraki, Bouzareah, Sidi M'hamed, Bab El Oued, Rouiba, Bir Mourad Raïs, El Harrach, Zeralda, Chéraga et Hussein Dey se déroulera en deux parties.

La première partie qui débutera mercredi prochain concernera près de 1300 familles, tandis que la deuxième profitera à près de 600 familles, et ce une semaine après l'exécution de la première partie, selon M. Zoukh.

Les familles relogées seront accueillies dans les nouvelles cités, à savoir: celles des 1200 logements «Haouch Mihoub» (commune de Baraki), des 264 logements du quota des 1200 logements de Selmani (commune des Eucalyptus), des 162 loge-



ments du quota des 2400 logements (commune d'Ouled Fayet), des 138 logements du quota des 400 logements «Djenane Sfaris» (commune de Bir Khadem) et des 958 logements du quota des 1602 logements (commune de Douira).

Les 1300 Familles concernées par la 1^{ère} partie du relogement sont issues des bidonvilles suivants: «Zahlouka», «Belgourari», «Djekkan» (Reghaia), «Saliba», «Biga 2» (près de la voie express), «Laghouazi» (Baraki), «Trig Chioukh» (près de Oued Boufrizi), outre les familles occupant les magasins de l'ex Groupe Riadh (Bouzareah) et 72 familles occupant les toits et les caves des immeubles en rénovation dans les communes d'Alger centre, de Sidi M'hamed et d'El Mouradia et 15 familles relevant des communes de la Casbah, Bab El Oued, Bologhine, Birkhadem et Dely Ibrahim (immeubles menaçant ruine).

La deuxième partie de l'opération concerne 600 familles issues des sites suivants: le bidonville «Gomez» (Staoueli), les familles entravant la réalisation du projet d'un stade communal à Zeralda, le bidonville «Snighi» (près de ligne ferroviaire de Oued Semar), le bidonville

près de Oued El Harrach et les familles occupant 38 immeubles menaçant ruine à Bab El Oued.

Elle concerne également 56 familles résidant au niveau du bidonville «Berrouaghi», celles entravant le projet de réalisation d'un stade communal aux Eucalyptus et celles occupant le terrain destiné au projet d'expansion des rives de Oued Ouchayah (El Magharia), outre 11 familles dont les recours avaient été acceptés.

M. Zoukh a indiqué que la superficie des terrains restitués depuis 2014 jusqu'à cette opération s'élevait à près de 530 hectares, sachant que la 2^{ème} phase de la 24^{ème} opération de relogement a permis la récupération de 11 hectares.

Il a affirmé, en outre, que le nombre des recours déposés par les exclus de ces logements au niveau de la commission des recours de la wilaya d'Alger depuis 2014 jusqu'à aujourd'hui, dépassait les 19.000 recours dont plus de 1200 acceptés. M. Zoukh a annoncé, dans ce sens, qu'il sera procédé lundi 15 octobre, en collaboration avec le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, à la remise de 1500 clés de logements AADL et plus de 1000 clés au profit

de familles ayant bénéficié de logements sociaux participatifs (LSP) et ce au niveau de la salle omnisport de Cheraga.

Vaste opération de relogement à Alger à l'occasion du 1^{er} novembre

M. Zoukh a annoncé que «la wilaya d'Alger, à l'instar des autres wilayas du pays, organisera à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du 1^{er} novembre 1954, une vaste opération de relogement», précisant que la wilaya d'Alger procédera au relogement de plus de 3500 familles, dont plus de 2500 souscripteurs au programme AADL et plus de 1000 familles bénéficiaires de logements publics promotionnels (LPP).

«En totalisant le nombre des familles relogées depuis 2014 à ce jour, toutes formules confondues, plus de 47.000 familles ont bénéficié de la formule logement public locatif (LPL), plus de 18.000 familles de la formule logement social participatif (LSP), plus de 24.000 familles dans le cadre du programme AADL et plus de 5000 familles dans le cadre de la formule logement public promotionnel (LPP), outre le nombre des familles relogées dans le cadre de la 2^{ème} phase de la 24^e opération ainsi que les logements AADL qui seront distribués demain lundi et ceux qui seront distribués à l'occasion du 1^{er} novembre.

Le nombre total des bénéficiaires de logements à Alger atteindra 100.518 familles, a-t-il ajouté. Répondant à une question sur les mesures prises concernant les logements promotionnels aidés (LPA), le wali a fait savoir que «les assiettes foncières consacrées à cette formule ont été fixées», ajoutant que «cette opération est au stade de l'enquête foncière concernant ces terrains».

PREMIER SALON DE L'EMPLOI À BOUMERDÈS : Une offre de plus de 600 emplois à la disposition des jeunes demandeurs de travail

Une offre globale de plus de 600 emplois, dans différents secteurs d'activités, est assurée par une quarantaine d'opérateurs économiques et industriels, prenant part à la première édition du salon de l'emploi, abritée depuis samedi, par la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris des organisateurs.

Un taux de 70% de cette offre est assurée par le secteur industriel, alors que le reste est le fait des secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'hôtellerie, tourisme et prestations, a indiqué à l'APS Mme. Filali Djazia, conseillère principale à l'Agence de l'emploi de Boumerdes, organisatrice de la manifestation.

Elle a fait part de l'introduction, durant la première journée de ce salon, de près 1.800 CV (par des diplômés universitaires et de la formation professionnelle notamment), suivis d'entretiens

d'embauche directs auprès des opérateurs participants, contre plus de 2000 CV introduits durant cette 2^{ème} journée.

Outre les expositions mettant en exergue les prestations et produits des entreprises et opérateurs participants, la journée d'aujourd'hui a, également, vu l'animation d'une conférence sur la nomenclature algérienne des métiers, en plus d'ateliers de formation au profit des demandeurs d'emploi sur les techniques d'élaboration d'un CV et de préparation d'un entretien d'embauche notamment. L'opportunité a, aussi, donné lieu à la signature de conventions de partenariat entre l'agence de l'emploi de Boumerdes et un nombre d'organismes, d'entreprises économiques et industrielles et de l'université de Boumerdes. Selon Lounis Nadja, directrice de l'agence de l'emploi de la wilaya,

la manifestation, organisée sous le signe «Rendez-vous avec l'emploi», prévoit, aussi, trois ateliers de formation au profit des chefs d'entreprises, à l'initiative de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et de l'Inspection du travail.

Cette première édition du genre permet la création d'un cadre propice à l'échange d'idées et d'expériences professionnelles entre les participants, ainsi que l'ouverture de nouvelles perspectives tant pour les employeurs que pour les demandeurs d'emploi, appelés à prendre connaissance des opportunités offertes par le marché local du travail, au même titre que des meilleurs créateurs employeurs, a-t-elle ajouté.

ALGER:

L'expansion du parc automobile à près de 1,7 million de véhicules à l'origine de la congestion routière

L'expansion du parc automobile qui compte près de 1,7 million de véhicules, ainsi que la concentration des villes et des nouvelles agglomérations du côté ouest d'Alger, sont les principaux facteurs à l'origine de la congestion routière dans cette partie de la capitale, d'où la nécessité de placer des caméras numériques sur les axes du principal réseau routier, en vue de juguler ce phénomène qui prend de l'ampleur, a-t-on appris, hier, auprès du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger.

Les embouteillages à Alger sont principalement dus à l'expansion du parc automobile qui frôle 1,7 million de véhicules (26 % du parc national automobile), ainsi qu'à la concentration des villes et des nouvelles agglomérations du côté ouest, a précisé le chef du bureau de la sécurité routière, le capitaine Bengherrab Sofiane, dans une déclaration à l'APS, ajoutant que le trafic routier est devenu plus dense, suite aux dernières opérations de relogement à Sidi Abdallah, Baba Hassen et Ouled Fayet, la voie express ouest étant le seul accès menant à la capitale.

"Les bouchons" sont également enregistrés au niveau des grands chantiers d'Alger, a-t-il relevé, précisant que des correspondances sont périodiquement adressées aux instances compétentes pour une meilleure coordination et coopération, sur la base de rapports établis sur le terrain, en vue de trouver des solutions instantanées à ce problème.

À Alger, les encombrements sont enregistrés essentiellement sur les axes reliant Alger à Blida et à Boumerdes, à l'instar de l'échangeur de Hamadi menant à Boumerdes et de la route près du groupe Cosider à Dar El Beida menant vers Ben Aknoun et "la Côte" à Bir Mourad Raïs.

Cette congestion routière est due au flux des véhicules aux heures de pointe (de 6h à 11h) et (de 15h à 19h).

Dans le cadre du projet de surveillance électronique de la circulation rou-



tière à Alger, une salle des opérations est actuellement en cours de création sur le terrain, reliée à plus de 250 caméras numériques qui seront graduellement fixées sur les principaux axes pour couvrir les entrées et sorties des réseaux routiers de la capitale, a fait savoir le sous-lieutenant Ben Guitoune Ikram, chef de la cellule de communication et des relations publiques auprès du groupement. Ce projet devrait contribuer à trouver des solutions instantanées pour la décongestion du trafic routier, d'autant plus que plusieurs axes routiers d'Alger, à l'instar de la voie express reliant Zéralda à Dar El Beida, connaissent actuellement l'installation de près de 254 caméras numériques haute résolution, dans l'objectif de faciliter le travail des unités en matière de surveillance de la fluidité du trafic routier, de déterminer les points noirs, d'intervenir après analyse des données, d'ap-

porter des solutions sur le terrain et de recenser les accidents de circulation et les pannes sur les routes. L'intervenante a dit que le nouveau projet, dont la mise en service est prévue fin 2018, prévoit la connexion directe de ces caméras à la salle des opérations, dotée d'un système central situé au siège du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger qui dispose de 18 écrans couvrant tout le réseau routier relevant de son territoire de compétence.

Ces caméras permettront, sur la base d'informations précises, la coordination, la maîtrise et l'orientation de la circulation, en vue de juguler le phénomène de congestion routière.

Passage de 100.000 véhicules/jour sur la voie express ouest de la capitale

Pour sa part, le commandant de la Section régionale de sécurité routière de Zéralda, Hani Samir a

relevé un trafic routier de plus en plus dense, au niveau de la voie express ouest (soit une distance de 19 km du territoire de compétence de la GN), lors des heures de pointe, particulièrement lors de la rentrée sociale. Une hausse qui est due, selon le même responsable, au fait que les usagers de la route en provenance de la wilaya de Blida contournent l'embouteillage au niveau du barrage de sécurité dressé à Baba Ali, pour emprunter la rocade de Douéra jusqu'à l'échangeur d'Ouled Fayet, avec le passage quotidien de 100.000 véhicules.

M. Hani a imputé, par ailleurs, les causes de la congestion routière dans la partie ouest à la croissance démographique résultant des opérations de relogement, sachant que les membres d'une même famille pouvant posséder plus d'un véhicule, préfèrent utiliser leur propre véhicule, multipliant ainsi leur nombre sur la route.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 8 morts et 16 blessés au cours des dernières 24 heures



Huit (8) personnes ont perdu la vie et 16 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile.

La wilaya de Ouargla déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 3 personnes, alors que 2 autres ont été blessées, suite à 2 accidents de la circulation. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de deux incendies urbains dans les wilayas de Chlef et de Tipasa.

MOSTAGANEM: Mise en échec de 2 tentatives d'émigration clandestine impliquant 15 personnes

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem ont mis en échec deux tentatives d'émigration clandestine par mer impliquant 15 personnes, a révélé dimanche le groupement territorial de ce corps de sécurité.

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté 13 personnes originaires de la wilaya de Relizane à bord d'un véhicule utilitaire alors qu'ils se rendaient vers la plage pour prendre le large, a-t-on indiqué.

Lors de cette opération, il ont arrêté deux autres individus tentant de quitter le territoire national vers l'Espagne et saisi des équipements en leur possession, a-t-on ajouté. Les services judiciaires compétents ont été avisés. Une enquête a été ouverte et les personnes arrêtées ont été présentées devant le parquet.

GHARDAÏA : Le P/APC d'El-Menea condamné à 6 mois de prison avec sursis

Le tribunal correctionnel d'El-Menea a prononcé dimanche, après délibération en première instance, une condamnation à six mois de prison avec sursis à l'encontre de l'actuel président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Menea, Mohamed Ghrieb, poursuivi pour motif d'incitation d'un citoyen à l'immolation par le feu. Le tribunal a également ordonné une amende de 100.000 DA contre le P/APC qui, à l'époque des faits, était membre de l'APC, pour avoir incité un jeune à exécuter sa menace d'immolation par le feu. Les faits remontent à l'année 2013, lorsque la victime âgée d'une trentaine d'années s'est immolée par le feu devant le siège de la commune d'El-Menea, après avoir appris qu'elle ne figurait pas sur la liste des bénéficiaires de logements sociaux dans sa commune de résidence (El-Menea). Brûlée au troisième degré au dos et aux membres inférieurs, la victime a été transférée à l'hôpital de Gharada où elle a succombé à ses brûlures, avant de pouvoir être évacuée par avion vers l'hôpital des grands brûlés d'Alger.

Selon une source judiciaire, le président de l'APC va introduire un pourvoi en cassation dans un délai de huit jours.

APS

ORAN:

Découverte au 3^e trimestre 2018 de plus de 204 millions DA de chiffres d'affaires dissimulés

Les services de contrôle des pratiques commerciales relevant de la direction du commerce d'Oran ont décelé, au troisième trimestre de l'année 2018, des chiffres d'affaires dissimulés de 204,5 millions DA, a-t-on appris dimanche d'une source responsable de cette administration.

Dans le cadre des enquêtes spécifiques initiées par les services de contrôle des pratiques commerciales relevant de la direction du commerce d'Oran durant le troisième trimestre de l'année 2018, il a été constaté 22 infractions de commerçants pour dissimulation de chiffres d'affaires d'un montant de 204,5 millions de DA lors de leurs

transactions commerciales, a indiqué à l'APS, le chef de service pratiques commerciales et fraudes à la direction du commerce de la wilaya d'Oran.

Les vérifications des ventes sans factures lors des opérations de contrôle des brigades relevant des services des enquêtes spécifiques se sont soldées par la découverte de chiffres d'affaires dissimulés de 6,11 millions DA à l'endroit de 28 opérateurs économiques qui interviennent dans le créneau du ciment, a fait savoir la même source.

Trois unités de production de tabacs à chiquer ont été aussi vérifiées lors de ces interventions qui ont permis de dresser trois procès-

verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants: l'un pour opposition au contrôle, l'autre, pour exercice d'activité sans agrément et un autre pour défaut de facturation, le tout pour un montant global de 7,47 millions DA, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, d'autres infractions ont été décelées durant la même période, par les mêmes services à l'encontre de six (6) commerçants contrevenants pour exercice d'activité commerciale sans local, de trois autres pour opposition au contrôle et de trois pour factures non conformes, pratiques commerciales frauduleuses et fausses facturation, a-t-on relevé de même source.

CHINE:

Grand succès de 3 bébés tigres blancs nés en captivité



Trois bébés tigres blancs remportent un vif succès en Chine depuis leurs premiers pas en public.

Nés il y a trois mois dans un zoo de Kunming (province du Yunnan, sud), les triplés aux yeux bleus sont de rares exemplaires de tigres blancs à rayures noires. «L'aîné, le plus gros, est très coquin et a beaucoup d'appétit. Il n'est vraiment pas sage. La plus jeune est comme un bébé, elle est très gentille.

Ce n'est jamais elle qui gagne quand ils se bagarrent pour de la nourriture», raconte leur gardienne, Hao Li, citée par l'agence AFP. Leur couleur est une variation génétique de la fourrure habituelle du tigre du

Bengale, une mutation qui se produit rarement dans la nature. En revanche, le zoo de Kunming élève pas moins de 41 tigres blancs.

Selon le Fonds mondial pour la nature (WWF), la planète ne compte plus que 2.500 tigres du Bengale en liberté, pour la plupart en Inde.

La jeune mère des triplés ne savait guère s'y prendre avec ses petits, des éleveurs ont donc pris le relais pour les alimenter au biberon et les surveiller.

En Chine, où le tigre est l'un des 12 animaux du zodiaque, un concours national a été lancé pour leur trouver des prénoms, qui seront choisis à la fin du mois.

FRANCE

13 morts après les fortes inondations qui ont touché le département de l'Aude



Trois mois de pluie en quelques heures et un bilan qui ne cesse de s'alourdir: au moins 13 personnes ont été tuées dans la nuit de dimanche à lundi à la suite de violents orages et de graves inondations dans l'Aude placé en vigilance rouge orages et inondations. Plusieurs routes sont coupées, la circulation est interrompue à la gare SNCF de Narbonne et tous les établissements scolaires du département sont fermés. Ce bilan est « susceptible d'évoluer », selon le ministère de l'intérieur. Le Premier ministre François Edouard Philippe, qui est également ministre de l'Intérieur par intérim, est arrivé il y a quelques minutes à Villegailhenc, commune très durement touchée par les intempéries, pour aller à la rencontre des habitants.

Cherbal E-M

EGYPTE:

3 personnes condamnées à la peine capitale pour le meurtre de 10 policiers



Un tribunal du Caire a condamné dimanche trois personnes à la peine capitale pour appartenance à une organisation illégale accusée d'être impliquée dans le meurtre de 10 policiers égyptiens, selon une source judiciaire.

Dans la même affaire, quatre accusés ont en outre été condamnés à la perpétuité (25 ans d'emprisonnement en Egypte) et sept autres à 15 ans de prison ferme.

Neuf ont été acquittées lors de ce procès en première instance.

La défense ainsi que l'accusa-

tion peuvent faire appel. Les condamnés ont été reconnus coupables d'appartenir à une organisation illégale ayant été à l'origine du meurtre de 10 policiers, dont un officier, entre août 2013 et mai 2014.

Jeudi, un tribunal militaire a condamné 17 personnes à la peine capitale pour des attentats contre des églises en 2016 et 2017 ayant fait 74 morts au total.

Lundi, quatre terroristes affiliés au groupe terroriste «Etat islamique» (EI/Daech) avaient également été condamnés à la peine de mort et 16 autres à la perpétuité.

ÉTATS-UNIS:

40 blessés dans un carambolage à Los Angeles

Au moins 40 personnes ont été blessées, dont cinq gravement, dans une série de collisions impliquant plusieurs véhicules, ont indiqué dimanche les autorités locales.

Selon le service des pompiers de Los Angeles, un bus a heurté une voiture à 13h heure locale (20h GMT) sur l'autoroute 405 à Nordhoff, provoquant des collisions des deux côtés de la route.

Au moins 40 passagers ont été évacués par les secouristes, dont 25 ont été hospitalisés.

Cinq adultes, âgés de 30 à 88 ans, étaient dans un état grave, a

déclaré le département des pompiers. Des débris étaient dispersés des deux côtés de l'autoroute, entraînant la fermeture immédiate de celle-ci.

Les images de surveillance montrent un bus sur le flanc sur la route à côté d'une voiture, elle aussi gravement endommagée.

Selon la télévision locale KTLA-TV, ce bus transportait au moins 37 passagers qui revenaient d'un événement religieux au forum d'Inglewood, en banlieue de Los Angeles. Une enquête est en cours pour déterminer la cause de l'accident.

TUNISIE:

Le navire roulier «Ulysse» rentre au port de Radès

Le navire roulier tunisien «Ulysse», qui était entré en collision le 7 octobre avec un porte-conteneurs chypriote, a accosté, dimanche après-midi vers 18h50, au port de Radès, a indiqué Mohamed Abid, directeur central à la Compagnie tunisienne de navigation (CTN).

Dès le parachèvement de l'opération de déchargement du navire qui transportait des remorques de marchandises, il se dirigera vers le port de Menzel Bourguiba (gouvernorat de Bizerte) où des experts tunisiens mèneront un contrôle technique pour le bateau en vue de déterminer les causes de l'accident et élaborer un rapport à cet effet, a ajouté la même source. Relevant de la Compagnie tunisienne de navigation (CTN), «Ulysse» est entré en collision, dimanche dernier, avec le porte-conteneurs chypriote, CLS Virginia, à 15 milles



nautiques du cap Corse, dans les eaux territoriales françaises.

Le navire tunisien a pu être désincarcéré du CLS Virginia, jeudi soir, et a pris la mer en direction du port de Radès après vérification technique. Aucune perte humaine n'a été déplorée suite à la collision du navire roulier «Ulysse» qui transportait des remorques de marchandises entre les ports de Gênes et de Radès.

MALI:

Naufrage de 2 pirogues dans le centre du pays, 17 morts et 10 disparus

Dix-sept personnes ont trouvé la mort samedi dans le naufrage de deux pirogues dans le centre du Mali, ont rapporté dimanche des médias locaux. «Ce samedi 13 octobre 2018, deux pirogues transportant 48 passagers ont chaviré sur le fleuve entre Arnassaye et Bori», selon le site d'informations Malijet. Les deux pirogues se dirigeaient vers un marché hebdomadaire dans le cercle de Tombouctou (centre), a ajouté le média, faisant état de dix-sept morts dont onze femmes lors de l'accident. L'un des rescapés, a été grièvement blessé selon la même source, et dix personnes sont portées disparues. «Seuls vingt-et-un passagers ont pu être secourus, et les recherches sont en cours», a précisé la même source, qui n'a toutefois donné aucune précision sur les causes du chavirement des deux pirogues. C'est le deuxième accident de pirogue, près de Tombouctou, en moins d'une semaine.

BÉNIN:

Série de mesures sociales pour améliorer les conditions de vie de la population en 2019

Le gouvernement béninois a envisagé une série de mesures sociales dans le budget général de l'Etat, exercice 2019, en vue de l'amélioration des conditions de vie de la population béninoise, ont appris dimanche les médias de source officielle à Cotonou. Selon le contenu du document budgétaire, pour améliorer substantiellement les conditions de vie de la population béninoise, l'exécutif a inscrit au titre des dépenses d'investissements une enveloppe financière de 439,8 milliards de francs CFA (environ 7,76 milliards de dollars américains).

Cette disposition financière, explique la même source, est destinée entre autres, à mieux

lutter contre la pauvreté à travers le renforcement des programmes sociaux tels que les microcrédits aux plus démunis, l'entrée dans une phase active du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH), l'extension des mesures de gratuité dans le secteur de la santé par la construction des maisons de soins palliatifs et le renforcement des moyens du programme «cantines scolaires».

Selon une récente étude du Fonds monétaire international (FMI), le taux de pauvreté à l'échelle nationale du Bénin, passé de 37,5 % en 2006 à 35,2 % en 2009, est ressorti à 36,2 % en 2011 et 40,1 % en 2015.

ALLEMAGNE:

Un avion de tourisme provoque la mort de trois piétons en tentant d'atterrir



Un avion de tourisme a provoqué la mort de trois piétons aux abords d'un aéroport au cours d'une tentative d'atterrissage manquée dans le centre de l'Allemagne, a annoncé la police locale, citée par l'agence de presse DPA. Deux adultes et un enfant ont été tués lorsque l'appareil de type Cessna a effectué sa

manoeuvre pour atterrir sur un aéroport à la Wasserkuppe, un sommet de l'Etat régional de Hesse, a raconté à DPA la police de la ville voisine de Fulda.

La police n'était pas en mesure de dire pour le moment si d'autres personnes avaient pu être victimes de l'accident.

APB

ÉTATS-UNIS/OURAGAN MICHAEL: Des dizaines de personnes toujours portées disparues

Des dizaines de personnes sont toujours portées disparues dans le nord-ouest de la Floride, le «Panhandle», dévasté par le passage de l'ouragan Michael, ont annoncé hier les autorités locales.

Dix-huit personnes ont perdu la vie dans les Etats américains de Floride, de Géorgie, de Caroline du Nord et de Virginie, alors que les secouristes s'attendent à ce que le bilan s'alourdisse.

Un décès a été confirmé dans la ville balnéaire de Mexico Beach, qui a été directement frappée par l'ouragan.

Mais les recherches des secouristes ont été entravées par des routes bloquées et des piles de gravats.

Le maire de la ville, Al Cathey, a déclaré à la chaîne ABC News que 289 habitants, dans une ville qui en compte un peu plus de 1.000, avaient décidé de rester à Mexico Beach, malgré l'ordre d'évacuer émis avant le passage.

Quarante-six personnes étaient toujours portées disparues dimanche à Mexico Beach, a-t-il précisé.

Pour le gouverneur de l'Etat de Floride, Rick Scott, qui a survolé les zones dévastées en hélicoptère avec des responsables de l'Agence fédérale



de gestion des urgences (FEMA), la priorité est de retrouver les personnes disparues.

Le bureau du gouverneur a dit avoir déployé plus de 1.700 secouristes et 300 ambulances pour mener les opérations de recherches.

D'abord classé en ouragan de catégorie 4 - le plus violent à frapper la Floride depuis 80 ans - quand il a

touché terre mercredi dans la région de Panhandle, Michael a été rétrogradé en tempête tropicale à mesure de sa progression dans les terres et de sa perte de puissance.

Le président américain Donald Trump doit se rendre en Floride et en Géorgie en début de semaine pour constater les dégâts causés par l'ouragan.

TOGO: Une loi en perspective pour lutter contre la cybercriminalité



Le Togo a entrepris de se doter d'un "arsenal juridique et institutionnel adéquat" pour assurer la cybersécurité et lutter contre la cybercriminalité dans le pays, d'après un communiqué officiel.

Sous la présidence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le conseil des ministres a adopté vendredi une loi dans ce sens, selon le texte.

Cet arsenal juridico-institutionnel "permet d'assurer une prise en charge efficace et effective de la cybersécurité sur toute l'étendue du territoire", indique le document.

L'arsenal vise également à une "adaptation du système pénal national, au moyen d'une modernisation des incriminations du droit pénal classique et d'un réaménagement des instruments procéduraux au regard des exigences de l'environnement numérique", a expliqué le gouvernement.

Le projet de loi prévoit la création de l'Agence nationale de la cybersécurité, qui est chargée de l'"application effective" des orientations et des mesures stratégiques et juridiques en matière de cybersécurité, et du Fonds de soutien à la cybersécurité, souligne le document.

AUSTRALIE: 3 personnes blessées par un kangourou

Trois membres d'une même famille ont été blessés en Australie par un kangourou qui a finalement battu en retraite sous des coups de pelle, ont rapporté les médias.

Linda Smith, 64 ans, a été blessée au poumon, aux côtes et a dû être opérée dimanche, au lendemain de l'attaque survenue dans sa propriété de la région de Sarling Downs, dans l'Etat du Queensland (nord-est).

Elle et son mari Jim nourrissaient chaque soir une trentaine de kangourous et wallabies dans leur propriété, les animaux sauvages étant confrontés à des pénuries de nourriture en raison de la sécheresse qui frappe le pays. «Un grand mâle



mesurant 1,80 mètre a cependant attaqué son mari alors qu'il lui donnait à manger», a-t-elle raconté au service ambulancier du Queensland.

Mme Smith a réussi à attraper un morceau de

bois pour se défendre, et son fils de 40 ans est «venu à la rescousse en frappant le kangourou à la tête avec une pelle». L'animal s'est ensuite enfui, a indiqué le service ambulancier, précisant

que ce genre d'attaque était «rare». Mme Smith a indiqué qu'elle ne voulait pas que l'on traque et tue l'animal qui les a attaqués, en parlant d'un «acte de la nature», et en reconnaissant qu'elle savait qu'il y avait un risque avec des animaux sauvages.

«Je comprends ce qui s'est passé», a-t-elle dit en expliquant que les kangourous pouvaient être agressifs à la saison de la reproduction. «Je n'en avais toutefois jamais vus d'aussi agressifs. Il voulait en découdre».

On dénombre plus de 46 millions de kangourous en Australie, selon une estimation réalisée l'an dernier par le gouvernement.

INDE: 55 cas de virus Zika enregistrés dans le nord du pays



Au moins 55 cas de virus Zika ont été enregistrés à Jaipur, dans l'Etat indien du Rajasthan (nord de l'Inde), ce qui en fait le plus grand foyer de cette maladie à ce jour dans le pays, a annoncé hier le ministre indien de la santé.

Selon des sources officielles, une équipe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) se rendra bientôt dans la ville pour surveiller les mesures prises pour contrôler les risques épidémiques de ce virus à Jaipur. «L'équipe se rendra dans les zones touchées par le virus à Jaipur et surveillera la situation dans son ensemble», a indiqué Govind Pareek, responsable des relations publiques du département de médecine et de santé au Rajasthan.

Les responsables du ministère de la santé ont émis des instructions strictes demandant aux médecins de surveiller les cas des femmes enceintes qui souffrent de fièvre.

Le virus est connu pour sa capacité à nuire à la croissance du cerveau du fœtus. Samedi dernier, 279 équipes ont été déployées dans les quartiers affectés de Shastri Nagar où 11.895 maisons ont été inspectées, dont 2.269 se sont avérées infectées par le moustique vecteur du virus, a relevé Pareek.

Le virus Zika, transmis par les moustiques, a été repéré pour la première fois en Ouganda en 1947 chez un singe. Le premier cas humain de fièvre Zika a été rapporté en 1968, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Tout comme la dengue et le chikungunya, Zika se transmet par les piqûres de moustiques de l'espèce *Aedes aegypti* et de moustiques tigres (*Aedes albopictus*).

TEMPÊTE: La tempête Leslie s'abat sur le Portugal et l'Espagne

La tempête Leslie a frappé le Portugal dimanche matin avec des vents de 176 km heure, laissant des centaines de milliers de foyers sans électricité, avant d'atteindre le nord de l'Espagne qui se préparait à des pluies diluviennes.

L'ouragan qui errait sur l'océan Atlantique depuis le 23 septembre s'est transformé en tempête post-tropicale à son arrivée sur les côtes portugaises aux toutes premières heures de dimanche. Une grande partie du pays avait été placée en alerte rouge.

«En ce moment, il s'agit d'une tempête post-tropicale et elle se trouve déjà à l'extrême nord du pays, où il pleuvra encore mais la situation va rapidement revenir à la normale», a indiqué le président de l'institut météorologique portugais, Jorge Miranda, cité par l'agence de presse Lusa. Des centaines de milliers de personnes étaient privées de courant et plusieurs dizaines avaient dû quitter leurs maisons. Les régions les plus durement frappées ont été les districts de Lisbonne, Leiria (centre) et Coimbra (centre), où la plupart des incidents étaient liés à des arbres arrachés, des toitures endommagées ou de petites inondations. En Espagne, le service météoro-



logique a prévenu que les régions des Asturies, Leon et Cantabrie seraient particulièrement touchées par les fortes pluies que la tempête amène sur le nord du pays.

La protection civile a conseillé aux conducteurs de rouler lentement et de ne pas s'arrêter dans des zones susceptibles d'être inondées. Elle a aussi recommandé aux habitants de se tenir à l'écart des arbres, des corniches de toits ou des chantiers de construction.

Où et comment faire dormir mon bébé ?

Une fois à la maison, la jeune maman doit choisir où son bébé fera ses nuits. Quelle est la pièce et le lit les plus adaptés au nourrisson et comment s'assurer qu'il est en sécurité pendant que papa et maman dorment ?

Le faire dormir dans la chambre des parents

De nombreux parents font le choix de mettre le lit de leur enfant dans leur chambre durant les premières semaines: ils sont ainsi plus vite auprès de leur tout-petit s'il se met à pleurer, ils entendent sa respiration rassurante, la maman est à côté de son bébé et peut l'allaiter plus facilement... D'autres parents font le choix de faire dormir d'emblée leur bébé dans sa propre chambre, laissant les portes ouvertes pour l'entendre à tout instant.

Ce que l'on sait. Après 3 mois, la vue du bébé s'améliore. Il s'adapte peu à peu à son environnement, aux lumières, aux odeurs, il commence à faire ses nuits. C'est souvent le bon moment... de lui donner sa place d'enfant: il a acquis de nouveaux repères qui lui permettent de franchir le pas et de rejoindre sa chambre.

Ce qui est vrai. Dormir seul, c'est appréhender la séparation avec l'adulte, dompter ses angoisses, se tourner vers l'extérieur, grandir. Entre 3 à 6 mois vient le bon moment pour quitter la chambre de Papa et Maman.

Ce qu'il est important de faire. Avoir un espace à soi, c'est important, mais c'est aussi un peu inquiétant. Passé du temps avec son bébé avant le coucher, ritualiser le moment de dormir avec une comptine ou une berceuse peut aider le bébé à s'installer dans le sommeil doucement, sereinement, dans sa chambre d'enfant. Un câlin, une chanson ou encore des mots doux murmurés à son oreille, tout est bon pour qu'il s'imprègne de l'amour parental et qu'il ressente un sentiment de sécurité.

Le co-sleeping : à éviter !

Hormis le fait que dormir avec son bébé peut être dangereux (risque d'étouffement notamment), cela crée une proximité entre lui et ses parents qui risque de s'installer au fil des jours, tout simplement parce que Bébé, heureux comme un roi et sécurisé à l'extrême entre les bras de Papa ou Maman, peut y prendre goût. Difficile ensuite de lui vanter les mérites de nuits tranquilles dans son propre lit! Cela ne veut pas dire que vous ne devez pas adopter une pro-



gression et faire des exceptions (lors de cauchemars, de poussées dentaires ou de maladie), mais par définition la chambre des parents n'est pas un lieu insignifiant: c'est celle de deux adultes qui ont besoin aussi de retrouver leur intimité.

La meilleure position pour bébé

Les études ont démontré que faire dormir le bébé sur le dos réduisait fortement le risque de mort subite du nourrisson. C'est pourquoi les bébés ne doivent être couchés sur le ventre qu'en cas d'indication médicale particulière. «Quand il est sur le ventre, le bébé peut facilement respirer l'air qu'il vient d'expirer, ce qui va conduire à une hypoventilation», explique le Dr Bernard Bedouret, pédiatre. «Par ailleurs, les échanges thermiques sont réduits par la position ventrale: la fièvre ou un environnement surchauffé

risquent de faire monter dangereusement sa température», détaillent le Dr Dominique Leyronnas et Catherine Piraud-Rouet dans «Le Guide de mon bébé au naturel». «Ainsi, un simple rhume expose un bébé qui a pris l'habitude de dormir sur le ventre au double risque de fièvre élevée et de gêne respiratoire.» Le couchage sur le côté à l'aide d'un cale-bébé est également déconseillé car le petit bout, dans une position inconfortable, va vouloir se dégaier et peut se retrouver sur le ventre. Après plusieurs mois, quand l'enfant est capable de se retourner par lui-même sur le ventre, il est plus utile de chercher à le remettre sur le dos.

La bonne literie pour bébé

Jusqu'à l'âge de 2 ans, l'enfant doit dormir:

- dans un lit rigide à barreaux;
- sur un matelas ferme mais pas trop dur, bien adapté aux dimensions

du lit pour éviter que le bébé ne se coince entre le matelas et le cadre;

- sans oreiller, ni drap, ni couette, ni objets mous comme des peluches pour éviter qu'il ne vienne y enfouir sa tête. L'enfant doit au contraire avoir le visage bien dégagé;

- dans une turbulette ou une gigoteuse.

«Il ne faut pas que l'enfant soit emprisonné dans sa literie», commente le Dr Bedouret, pédiatre. Le tour de lit peut être dangereux, choisissez-en un qui ne soit pas trop rembourré car le bébé va avoir tendance à y nicher sa petite tête. Enfin, dans une étude présentée en mars 2011 et consacrée aux morts inattendues de nourrissons de moins de 2 ans, l'Institut national de veille sanitaire (Invs) déconseille, outre les cale-bébé, les oreillers anti-tête pendant la nuit et le commerce pour les enfants de moins de 4 mois. Ils «peuvent se retrouver enfoués dans l'oreiller», indiquent les auteurs de cette étude.

Hémangiome du nourrisson : un nouveau traitement autorisé

La commission européenne vient d'autoriser la commercialisation d'un traitement pédiatrique pour traiter les hémangiomes du nourrisson. Ces tumeurs vasculaires touchent entre 4 et 100 bébés sur 100.

Le laboratoire Pierre Fabre, qui avait obtenu il y a quelques mois l'autorisation de commercialiser un médicament contre l'hémangiome du nourrisson de la part de la Food and Drug Administration américaine, vient d'obtenir la même autorisation de la part des autorités sanitaires européennes. Ce médicament à base de propranolol (un bêtabloquant) est commercialisé sous le nom d'Hemangioli. Développé en partenariat avec le Centre hospitalier universitaire de Bordeaux, il se présente sous la forme d'une solution buvable, adap-

tée aux nourrissons. Les hémangiomes (appelés "fraises" dans le langage courant, sont des tumeurs vasculaires qui apparaissent chez 4 à 10% des nourrissons au cours de leurs premières semaines. Ces tumeurs sont le plus souvent sans gravité, sauf lorsqu'elles se développent près des yeux ou de la sphère ORL. Le propranolol est un bêtabloquant généralement utilisé pour soigner l'hypertension artérielle. Mais en 2007, le Dr Christine Léauté-Labreze, dermatologue au CHU de Bordeaux a découvert, de façon fortuite, l'efficacité du propranolol dans le traitement des hémangiomes. Les essais ont montré une guérison complète ou quasi complète des hémangiomes chez les nourrissons soignés avec ce médicament, par rapport au médicament placebo.

Après seulement quelques prises de ce traitement, l'hémangiome des bébés s'est résorbé complètement ou quasi complètement. Mais ils peuvent entraîner des complications «12% des hémangiomes sont des formes sévères qui peuvent entraîner des complications comme une obstruction des voies aériennes, altérer la vue ou entraîner des défigurations irréversibles. Pourtant nous n'avions à notre disposition aucun traitement avec un profil d'efficacité et de tolérance satisfaisant pour cette pathologie. L'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités européennes apporte un cadre légal d'utilisation sécurisant pour l'enfant. L'entourage et le prescripteur», souligne le Dr Christine Léauté Labreze.

Coliques du nourrisson : les probiotiques remis en cause

Une nouvelle étude remet en cause l'intérêt des probiotiques pour calmer les coliques du nourrisson. Ces maux de ventre dus à un manque de maturité du système digestif ne sont pas soulagés avec des probiotiques qu'avec un placebo.

Une nouvelle étude publiée en début de semaine dans le *British Medical Journal* vient contredire d'autres études précédentes qui laissaient entendre que les probiotiques pouvait calmer les coliques du nourrisson.

Ces coliques, fréquentes chez les bébés de moins de 3 mois, sont essentiellement dues à un manque de maturité du système digestif. En fin de journée, après un biberon ou une tétée, le nourrisson devient tout rouge, pleure, se tortille... et rien ne semble parvenir à calmer ses pleurs.

Étude à l'aveugle pendant un mois

Bien que personne ne sache vraiment ce qui déclenche ces coliques, certains chercheurs ont suggéré que l'inflammation de l'intestin pouvait être un facteur déclenchant. Ils ont donc suggéré de donner des probiotiques de la famille des *Lactobacillus reuteri*, dilués dans le biberon ou mis sur le sein avant la tétée, pouvait calmer ses maux de ventre. Mais cette nouvelle étude montre que les probiotiques n'ont pas plus d'effet qu'un placebo.

Pour cette étude, le Dr Valerie Sung, pédiatre à l'hôpital Royal Parkville, en Australie, a conduit des essais à l'aveugle pendant un mois, auprès d'un groupe de 167 nourrissons, nourris au biberon ou allaités au sein. La moitié d'entre eux a reçu un supplément à base de *Lactobacillus reuteri* et l'autre moitié un placebo.

Dans chacun des deux groupes, les pleurs des enfants se sont progressivement calmés au fil du mois. Mais les bébés sous probiotiques mettaient plus de temps à se calmer (en moyenne 49 minutes de plus) que les autres. Les bébés les plus «grignons» étant ceux nourris au lait infantile.

Le Dr Sung ne rejette pas complètement les études précédentes. Mais elle pense que, sachant qu'elles donnaient des probiotiques à leur bébé, les mamans ont peut-être perçu les coliques et les pleurs de leur bébé différemment.

ROUGEOLE : Un nouvel antivirale pour lutter contre la maladie

Un nouvel antivirale testé sur les animaux serait très efficace pour lutter contre un virus proche de celui de la rougeole selon une étude américano-allemande publiée dans la revue spécialisée *Science Translational Medicine*.

Le Dr Richard Plummer, de l'Institut de sciences biomédicales de l'Université de l'Etat de Géorgie et les chercheurs de l'Institut Emory et du Paul-Ehrlich Institute en Allemagne ont mis au point un nouvel antivirale, le Edrp-05191 qui a stoppé le développement du virus de la maladie de Carré, une pathologie qui touche les chiens et les furets et qui est très proche de la rougeole.

Les chercheurs ont donné oralement cet antivirale à des animaux infectés et ont constaté une forte réduction virale qui a empêché la mort des chiens et des furets.

«L'émergence d'une puissante immunité antivirale chez ces furets est particulièrement encourageante et suggère que ce traitement peut non seulement sauver un sujet infecté mais aussi contribuer à combler les carences immunitaires dans une population donnée », explique le Dr Plummer.

Ce traitement serait une arme complémentaire au vaccin

«Ce traitement qui peut être produit à bas coût et stocké aisément, pourrait ainsi doper les efforts d'éradication de la rougeole en permettant d'arrêter la propagation du virus lors d'épidémies locales » estime-t-il. «Il pourrait ainsi



être utilisé pour traiter des proches d'une personne infectée ne présentant pas encore de symptômes», explique le chercheur. Pour éliminer la rougeole, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fixé un seuil minimum de vaccination de 95%. «Malgré des progrès majeurs pour contenir la rougeole dans le monde, cette maladie très contagieuse fait encore quelque 150 000 décès chaque année depuis 2007 », rappellent les auteurs de cette étude. «La prochaine étape dans

cette recherche consistera à tester cette nouvelle molécule contre le virus de la rougeole chez des singes avant de procéder à des essais cliniques chez des humains, probablement des adolescents et des jeunes adultes, d'ici quelques années » a affirmé le Dr Plummer.

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) rappelle que «tous les enfants doivent être vaccinés avec deux injections de vaccin ROR: la première à l'âge de 12 mois et la seconde entre

16 et 18 mois. Même si ce vaccin n'est pas obligatoire, il est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie pour tous les enfants jusqu'à 17 ans inclus. Ensuite, il est remboursé à 65 %.

Et pour interrompre la transmission active du virus, toutes les personnes nées depuis 1980 non vaccinées ou qui n'ont reçu qu'une seule dose de vaccin (et qui n'ont jamais contracté la rougeole) devraient procéder à une vaccination de rattrapage».

Fatigue : s'en sortir avec le rythme de bébé

Une fois à la maison, de retour de la maternité vous vous sentez épuisée. Ce n'est pas fini : il va falloir à présent affronter les nuits incomplètes de votre nouveau-né ! Ne vous laissez pas submerger : patience et flexibilité sont les mots d'ordre.

Le bébé à un rythme de sommeil particulier

Pendant ses deux premiers mois, le bébé ne fait pas la différence entre le jour et la nuit. Il enchaîne des cycles de trois à quatre heures qui comprennent des phases de veille et de sommeil. Les périodes d'éveil se produisent indifféremment la nuit ou le jour. C'est surtout la sensation de faim qui va réveiller le bébé. Il peut aussi avoir des difficultés à passer d'un cycle de sommeil à l'autre. Ainsi, il va falloir être patient avant de pouvoir profiter à nouveau d'une bonne nuit de sommeil sans réveil à 3 heures du matin ! Il est «illusoire de vouloir apprendre à son bébé le rythme circadien dès le retour de la maternité», prévient le Dr Bernard Bédouret, pédiatre dans son livre *Premiers jours à la maison*, écrit avec Madeleine Drey (éd. Nathan, 2010). «Entre 2 et 4 mois, le rythme de 24 heures commence à se mettre en place, avec une alternance entre le jour et la nuit, écrit Laurence Pernoud dans «Élever mon enfant» (éd. Hovort, 2011). L'installation de ce rythme est favorisée par des facteurs extérieurs : lumière du jour et obscurité de la nuit, régularité des repas, des moments d'échanges, de jeux, de promenades... À cet âge, le bébé

peut dormir de six à huit heures la nuit mais à vrai dire, il n'y a pas de règle commune à tous les enfants. Certains parents vont devoir se montrer encore plus patients que d'autres ! Vers 5 ou 6 mois, «la plupart des nourrissons dorment au moins huit heures et n'ont plus besoin de repas la nuit», complète Laurence Pernoud.

Pour bien se reposer : se caler sur le sommeil de bébé

Pour réussir à tenir la cadence des réveils nocturnes, il faut apprendre à dormir au même rythme que le bébé. Il vient de s'endormir ? Allez, on se glisse non aussi dans le lit pour un petit somme. Pourtant, on en profiterait bien pour se débarrasser de quelques tâches ménagères ou administratives. Erreur : il sera difficile ensuite de récupérer de la fatigue accumulée durant ces premières semaines à la maison.

Il est donc utile de savoir «accueillir le sommeil même en plein jour», conseille «Le Guide de mon bébé au naturel» dirigé par le pédiatre Dominique Leyronnas et la journaliste Catherine Piraud-Rouet (éd. Nathan, 2010). Or, «une femme active a pris l'habitude de résister au message que lui envoie son cerveau quand il a besoin de faire une pause », poursuivent les deux auteurs. Ce message s'appelle «coup de barre» et s'accompagne de bâillements, de perte de vigilance.



Le sommeil et l'allaitement au sein selon Edwige Antler, pédiatre

«Parler de troubles du sommeil pour les enfants allaités qui demandent le sein la nuit est un abus de langage. Si vous êtes motivée, bien conseillée et suffisamment organisée, vous supporterez longtemps des périodes avec ou deux tétées nocturnes et y trouverez même du plaisir. C'est une erreur d'entretenir le mythe des nuits qui devraient être faites le plus tôt possible.»

CÔTE D'IVOIRE:

Des blessés parmi des habitants de Grand Bassam près d'Abidjan

Plusieurs personnes ont été blessées dans la nuit de dimanche à lundi à Grand-Bassam près d'Abidjan, en Côte d'Ivoire quand la police tentait de disperser des habitants de la localité, qui réclamaient la proclamation des résultats de l'élection municipale du 13 octobre en cours, ont rapporté hier, des médias.

«La population était rassemblée dimanche soir devant la préfecture pour réclamer la proclamation des résultats» de l'élection qui s'est tenue samedi, a expliqué le candidat du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI - opposition), Georges Ezaley, cité par l'AFP.

«Vers thoo (locale et GMT), la police a dispersé la foule en lançant des (grenades) lacrymogènes, il y a eu plusieurs blessés, notamment des personnes âgées», a ajouté ce candidat qui revendique la victoire avec plus de 1.300 voix d'avance, redoutant «le vol de sa victoire». «Dimanche matin, les résultats bureau de vote par bureau de vote ont été validés par la Commission électorale indépendante (CEI), et signés par les représentants de tous les candidats. Pourtant la CEI n'avait toujours pas proclamé les résultats dimanche soir. Il y a quelque chose qui cloche dans cette affaire», a encore estimé Ezaley.

Les élections municipales et régionales en Côte d'Ivoire ont été marquées par de nombreux incidents et contestation de résultats. Lundi matin, la CEI n'avait toujours pas proclamé l'ensemble des résultats. L'élection municipale de la commune du Plateau à Abidjan, la plus riche du pays, n'était toujours pas tranchée, entraînant une vive tension, selon des médias. Ces élections constituaient un test avant le scrutin présidentiel de 2020, qui occupe déjà la scène politique ivoirienne.

ONU/SOMALIE :

Antonio Guterres condamne le double attentat meurtrier de Baidoa



Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a fermement condamné les deux attentats à la bombe perpétrés samedi à Baidoa en Somalie.

Dans une déclaration publiée dimanche par son porte-parole, Antonio Guterres a exprimé ses sincères condoléances aux familles des victimes et souhaité un prompt rétablissement aux personnes blessées.

Le chef de l'ONU s'est dit convaincu que la violence et les attaques aveugles ne dissuaderaient pas le peuple somalien de rechercher la paix et la stabilité. Il a réitéré le soutien et la solidarité des Nations unies avec le peuple et le gouvernement somaliens. Selon la presse, au moins 22 personnes ont été tuées et 30 blessées samedi dans deux attentats-suicide à Baidoa, dans le sud-ouest de la Somalie. Le groupe terroriste Shebab, affilié à al-Qaïda, aurait revendiqué les attaques, qui ont visé un restaurant et un café.

TUNISIE:

Les députés ayant quitté le bloc Nidaa Tounes, considérés démissionnaires du parti

Les députés ayant démissionné du bloc parlementaire du Mouvement tunisien, Nidaa Tounes, «sont considérés démissionnaires du parti», a déclaré le dirigeant exécutif du Mouvement, Hafedh Caïd Essebsi, cité par l'agence de presse tunisienne TAP.

«Leur nouvelle situation va à l'encontre des dispositions du règlement intérieur du mouvement», a-t-il indiqué lors d'une déclaration de presse, dimanche à Monastir, à l'issue de la réunion du bureau politique élargi du parti.

Néanmoins, une trentaine de coordinateurs locaux et de membres du bureau régional du parti dans le gouvernement de Monastir ont observé un sit-in devant l'hôtel qui a abrité la réunion du bureau politique du parti.

Le député démissionnaire du bloc parlementaire de Nidaa Tounes, Lotfi Nabil, également coordinateur local du parti à Teboulba (gouvernement de Monastir), a qualifié cette décision de «violation flagrante».

De son côté, la députée Hela Omrane, également démissionnaire a déclaré, en marge du sit-in, que la politique de «l'exclusion» se poursuivait. «Nous avons observé ce sit-in pour exprimer notre mécontentement sur la manière de diriger le parti», a-t-elle déclaré. En outre, le parti tunisien de l'Union patriotique libre (UPL) a rendu publique, à l'issue de la réunion de son bureau politique dimanche, la décision de fusionner avec le mouvement Nidaa Tounes, mandatant le président du parti pour prendre «des dis-



positions nécessaires» afin de concrétiser et parachever la fusion.

Plus tôt dans la même journée, la porte-parole de l'UPL, Samira Chaouachi, avait également dit que le bloc parlementaire de l'UPL, allait «se retirer du bloc de la Coalition nationale, s'il s'avère que ce dernier soutient le chef du gouvernement, Youssef Chahed, et compte envisager un projet politique pour parvenir au pouvoir».

Fin septembre écoulé, trois députés de Nidaa Tounes avaient déposé leur démission du groupe parlementaire

au niveau de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP).

Neuf autres avaient précédemment démissionné de leur bloc parlementaire dont huit avaient rejoint le nouveau bloc parlementaire, la Coalition nationale.

La «Coalition nationale» regroupe pour rappel, 34 députés dont des indépendants, des démissionnaires de groupes parlementaires des Mouvements Machrou Tounes et Nidaa Tounes ainsi que des députés du bloc de l'Union patriotique libre.

LIBYE:

La société publique du pétrole alerte sur une possible suspension des activités de raffinage à Zawiyah

La compagnie pétrolière nationale libyenne (NOC) a averti, dans un communiqué publié dimanche, qu'elle pourrait être contrainte de suspendre la production sur le site de sa raffinerie de Zawiyah, en raison des menaces croissantes à la sécurité de son personnel et de ses installations.

«Le conseil d'administration de National Oil Corporation a alerté la garde des installations pétrolières et les autorités compétentes de l'absence récente de protection et de sécurité à la raffinerie de Zawiyah».

L'absence de réponse à cette situation, afin d'assurer la protection du personnel et du site et d'accroître la sécurité, aura une incidence sur les opérations en cours et entraî-

nera leur suspension», a indiqué la même source. La raffinerie, située à 45 kilomètres à l'ouest de Tripoli, reçoit 125.000 barils de brut extraits du champ de Sharara sur une base journalière. Elle est, depuis quelques jours, en proie à des «incidents criminels», comme l'expose le communiqué. La plus grave attaque serait survenue le 2 octobre contre les employés de la raffinerie.

La situation aurait conduit, entre autres, à l'enlèvement d'un employé qui a été libéré par la suite et le vol de voitures de la société. Si cette raffinerie ferme, le problème de l'approvisionnement en produits pétroliers dans la région de Tripoli va s'accroître.

SOMALIE:

Le président kenyan promet de maintenir ses troupes dans ce pays pour consolider la stabilité locale

Le président kenyan Uhuru Kenyatta a déclaré dimanche que les soldats kenyans poursuivraient leur mission en Somalie jusqu'à ce que la paix et la stabilité soient restaurées dans ce pays de la Corne de l'Afrique.

M. Kenyatta a promis qu'il ne retirerait pas les soldats des Forces de défense kenyanes (FDK) de Somalie avant le rétablissement de la paix et de la stabilité. «Les troupes sont arrivées en Somalie en 2011».

Nous continuerons à maintenir notre présence dans le pays jusqu'à la restauration de la sécurité totale», a-t-il déclaré au cours de la 7e Journée des FDK dans le comté de Nakuru, où il a déposé une couronne devant le monument aux héros morts. «De ce fait, nous maintiendrons notre présence en Somalie dans le cadre de l'AMISOM pour atteindre nos objectifs de sécurité et ceux de la communauté internationale, notamment la restauration de la paix et de la stabilité en Somalie».



a-t-il ajouté. La Journée des FDK est dédiée aux héroïnes et héros kenyans morts pour la défense et la protection de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de la paix et de la liberté du pays. M. Kenyatta a fait savoir que les Kenyans étaient fiers et reconnais-

sants du rôle dynamique joué par les FDK dans le déroulement des opérations de sécurité et la mise en œuvre d'initiatives de paix dans la région, notamment dans la lutte antiterroriste, un défi qui continue à semer la peur et le désespoir parmi les populations. Le groupe d'activistes des Shebab, qui cherche à renverser le gouvernement somalien soutenu par la communauté internationale, a également lancé des attaques contre le Kenya, qui a déployé des troupes pour rejoindre l'AMISOM. «Notre région continue à faire face aux importants défis sécuritaires que présentent les réseaux terroristes qui émergent et fleurissent en profitant des zones non gouvernées de la Corne de l'Afrique», a ajouté M. Kenyatta.

Il a appelé les soldats kenyans à se consacrer à la protection des êtres humains, à rester unis et à garder leur intégrité et leur responsabilité.

SYRIE: L'accord russo-turc pour Idleb fragilisé par le non-retrait des terroristes

Les terroristes en Syrie occupaient toujours hier la ville d'Idleb, dernier bastion d'insurgés, devant être démilitarisée et évacuée, après la date-limite de dimanche soir, fixée par l'accord russo-turc, fragilisant ainsi ce pacte destiné à éviter un assaut meurtrier contre cette province du nord-ouest du pays.

En vertu d'un accord russo-turc conclu le 17 septembre dernier, les terroristes devaient quitter cette zone tampon d'ici lundi.

Mais selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), aucun retrait visible n'a été constaté dimanche avant minuit, malgré l'accord négocié en ce sens entre la Russie et la Turquie.

La Russie avait par ailleurs exigé le départ des «Casques blancs» d'Idleb en Syrie, qu'ils suspectent d'aider aux terroristes, avaient rapporté des médias. «Ce n'est pas une bonne idée de les garder au sein de la société», a déclaré le représentant russe, lors d'une réunion à huis clos du Conseil de sécurité. «Sortez-les des zones où ils sont, notamment à Idleb», a ajouté le représentant russe.

Les terroristes avaient d'ailleurs clairement annoncé leurs intentions, quelques heures avant la limite de ne pas se retirer ni abandonner la ville. «Nous n'abandonnerons pas nos armes», a écrit dans un communiqué Hayat Tahrir al-Cham (HTS), principale alliance rebelle à Idleb. L'accord russo-turc, conclu à Sotchi (Russie), prévoit une «zone démilitarisée» pour séparer les territoires du gouvernementaux de ceux encore tenus par les rebelles et terroristes. Selon les termes de l'accord, les terroristes avaient jusqu'au 15 octobre pour se retirer de la zone tampon, mais aucun départ n'a été observé jusqu'à ce lundi sur le terrain.

L'accord russo-turc d'Idleb fragilisé

Le chef de la diplomatie syrienne, Walid Mouallem, a affirmé que Damas avait besoin de «temps» pour vérifier la mise en œuvre de l'accord



russo-turc sur Idleb, fragilisé par l'absence de retrait des terroristes d'une future zone tampon. «Nous devons prendre le temps (...)».

Nos amis russes doivent juger si l'accord a été appliqué ou pas», a dit M. Mouallem.

«Nous devons attendre la réaction de la Russie», qui «surveille et suit» la situation et dont la police militaire devra «patrouiller dans la zone tampon», a-t-il ajouté. Le ministre syrien des Affaires étrangères a rappelé que la province d'Idleb et les zones avoisinantes, à l'instar de toutes les régions de Syrie, avaient vocation à revenir «sous souveraineté syrienne».

Il n'a pas exclu un éventuel recours à l'option militaire.

«Nous devons attendre mais, en même temps, nos forces armées sont prêtes dans les environs d'Idleb», a-t-il dit.

Ces propos font écho à ceux du président Bachar al-Assad, qui a récemment qualifié de «temporaire» l'accord russo-turc, et a assuré qu'Idleb et les régions voisines

reviendraient à terme sous l'autorité gouvernementale. Les présidents russe, Vladimir Poutine, et turc, Recep Tayyip Erdogan, s'étaient mis d'accord pour créer une «zone démilitarisée» sous contrôle russo-turc.

La zone de 15-20 km de large doit servir de zone tampon entre les territoires des groupes armés d'Idleb et les zones tenues par le gouvernement tout autour.

En vertu de cet accord, les armes lourdes des rebelles et terroristes sont retirées de la zone à la date butoir du 10 octobre.

En revanche, le texte de l'accord exige le départ des terroristes de ce secteur d'ici le lundi 15 octobre.

Selon l'ONU, une offensive contre Idleb pourrait faire jusqu'à 800.000 déplacés et provoquer «une catastrophe humanitaire».

Aujourd'hui, quelque trois millions de personnes, dont la moitié sont des déplacés, vivent dans la province d'Idleb et les poches contrôlées par des groupes armés dans les régions voisines de Hama, Alep ou encore Lattaquié, selon l'ONU.

COMORES: Intervention de l'armée pour dégager des barricades sur l'île d'Anjouan



Les forces de l'ordre comoriennes sont intervenues hier matin en ouvrant le feu dans la capitale de l'île d'Anjouan, Mutsamudu, pour démanteler des barricades érigées par des contestataires dans plusieurs rues et aux portes de la ville, ont rapporté des médias. «Ca a commencé vers 4h00 du matin et ça a duré pendant près de trois heures, on a entendu des tirs, des tirs...», a déclaré un témoin cité par les médias, rappelant que la situation politique est très tendue dans le pays depuis plusieurs mois aux Comores, où le président Azali Assoumani a fait interpellé récemment des dizaines de membres de l'opposition. Parmi eux figurent l'ancien président de l'archipel Abdullah Sambi, inculpé dans une affaire de corruption. Chef du parti Juwa, M. Sambi est originaire de l'île d'Anjouan. Le gouverneur de l'île Abdou Salami Abdou, membre du parti Juwa d'opposition, a confirmé ces incidents. «Oui, on vit ça depuis ce matin, ça tire un peu partout», a-t-il déclaré. Aucune victime n'avait été signalée en milieu de journée. En juillet, le chef de l'Etat a vu ses pouvoirs renforcés lors d'un référendum aux allures de plébiscite (92,74% de «oui») boycotté par l'opposition. Ce changement autorise Azali Assoumani, un ancien putschiste élu en 2016, à accomplir deux mandats successifs au lieu d'un. Il a annoncé son intention d'organiser un scrutin présidentiel anticipé l'an prochain, qui lui permettrait de remettre les compteurs électoraux à zéro et de régner sur l'archipel, en cas de victoire, jusqu'en 2029.

BIRMANIE: Ouverture de négociations de paix trilatérales dans la capitale Naypyidaw

Des pourparlers de paix trilatéraux entre le gouvernement birman, l'armée et dix organisations armées ethniques (OAE) signataires de l'accord de cessez-le-feu (NCA) au niveau national ont débuté hier dans la capitale du Myanmar, Naypyidaw. Ces pourparlers de quatre jours, qui marquent le troisième anniversaire de la signature du NCA, visent à surmonter les impasses survenues à différents niveaux des discussions politiques. L'événement intervient trois mois après la troisième session de la Conférence de paix du XXI^e siècle de Panglong au Birmanie en juillet. La conseillère d'Etat Aung San Suu Kyi, le commandant en chef des Services de la défense Min-Aung Hlaing et le président de l'Union nationale Kayin (KNU) Saw Mutu Sae Poe, qui représente les dix OAE signataires du NCA, ont assisté à la cérémonie d'ouverture des pourparlers.

JOURNALISTE SAOUDIEN DISPARU: L'UE s'attend à une «coopération étroite» de Riyadh avec Ankara

La haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, a déclaré hier, que l'UE s'attend à une enquête approfondie des autorités saoudiennes, et à une coopération étroite avec les autorités turques, dans le cadre de l'affaire de la disparition du journaliste saoudien, Jamal Khashoggi. «Nous nous attendons, et nous espérons une transparence, et

une clarté totale sur ce qui s'est passé», a souligné la cheffe de la diplomatie européenne lors de déclarations diffusées lundi sur Twitter par le Service européen pour l'action extérieure, selon des médias. Mardi, Mogherini, a affirmé que l'UE soutient la position américaine sur la disparition du journaliste saoudien, et exprimé son souhait pour une «enquête approfondie». Jamal Khashoggi, un journaliste saoudien, collaborateur de

Washington Post, s'est rendu au consulat d'Arabie saoudite d'Istanbul le 2 octobre en cours, sur rendez-vous, pour des démarches administratives. Sa fiancée Hatice Cengiz a déclaré aux journalistes qu'elle l'avait accompagné au bâtiment du consulat, et qu'il n'en est pas sorti.

Le consulat saoudien a démenti les déclarations de Cengiz, assurant que Khashoggi a quitté le bâtiment. Le président turc

Recep Tayyip Erdogan avait pour sa part, demandé aux responsables du consulat saoudien de prouver le départ du journaliste, en présentant des enregistrements vidéo. Des responsables turcs ont par la suite affirmé que, selon les premiers éléments de l'enquête, Khashoggi, 59 ans, «a été assassiné» dans le consulat, des informations qualifiées de «dénuées de fondement» par les autorités saoudiennes.



NICARAGUA: Arrestation de 30 manifestants de l'opposition

Trente manifestants ont été arrêtés dimanche à Managua par la police chargée de disperser un rassemblement contre le président Daniel Ortega. Les forces de l'ordre ont notamment utilisé des grenades assourdissantes pour contrer les opposants. Selon des médias locaux, des journalistes ont également subi des violences et certains ont été interpellés.

Les violences politiques au Nicaragua ont fait plus de 320 morts depuis le début des

manifestations en avril dernier contre le régime du président Ortega, accusé par ses adversaires de «népotisme et de corruption». Plusieurs centaines de policiers anti-émeutes avaient été déployés tôt dans la matinée dans la capitale et sur l'axe routier menant à Masaya, la ville rebelle du sud du Nicaragua. Les forces de l'ordre avaient annoncé samedi qu'elles prendraient les mesures nécessaires pour empêcher les manifestations non autorisées. Selon la police, 30 personnes, mani-

festants et responsables d'associations, ont été arrêtés dimanche. «Nous exigeons du gouvernement du Nicaragua la libération des manifestants détenus, le respect du droit à la protestation pacifique dans le pays et l'arrêt de la répression et de toute intimidation contre les leaders politiques et la population civile», a réagi le secrétaire de l'Organisation des Etats américains (OEA) Luis Almagro, dans un tweet.

FRANCE-ALGÉRIE

Il y a 57 ans, des Algériens ont été massacrés à Paris, capitale des droits de l'homme

Il y a 57 ans, des Algériens ont été massacrés le 17 octobre 1961 à Paris par la police française au cours d'une manifestation pacifique pour l'indépendance de l'Algérie en pleine guerre de libération.

Ce jour-là, les Algériens de Paris et sa banlieue, hommes, femmes et enfants, avaient décidé de braver le couvre-feu appliqué uniquement aux personnes au faciès maghrébins. Préparée par la Fédération du Front de libération nationale (FLN) de France, la manifestation pacifique a connu une répression des plus sanglantes en plein cœur de Paris au moment où des négociations entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et le gouvernement français se déroulaient en Suisse.

Des milliers d'Algériens, rappele-t-on, ont été tués et blessés, et dont un nombre important a été jeté à la Seine par la police française.

La commémoration de ce massacre, en pleine capitale des droits de l'homme, se déroule cette année dans un contexte particulier dans le sens où cela intervient à quelques semaines de la reconnaissance officielle. 61 ans après, sur la responsabilité de l'armée française au sujet de la disparition et de l'assassinat de Maurice Audin, mathématicien qui militait pour l'indépendance algérienne.

Pour les crimes du 17 octobre 1961, la seule réaction officielle des gouvernements français qui se sont succédés était celle du pré-

sident François Hollande, en 2012, qui a reconnu «avec lucidité», au nom de la République, la «sanglante répression» au cours de laquelle ont été tués «des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance».

-Appels continus pour la reconnaissance de ce crime

En 2017, une lettre adressée au président Emmanuel Macron a été déposée à l'Élysée dans laquelle des personnalités, historiens et membres du mouvement associatif lui ont demandé d'aller dans le sens de sa déclaration d'Alger qualifiant la colonisation de «crimes contre l'humanité». Ils lui ont demandé à cet effet de reconnaître officiellement la responsabilité de l'État français dans le massacre d'Algériens à Paris. Leur requête est restée lettre morte et aucune réponse ne leur a été fournie à ce jour.

Dans une pétition lancée samedi dernier, plusieurs associations françaises, syndicats et partis politiques ont réitéré cette demande, souhaitant «une parole claire» des autorités françaises sur ce drame. «Que le président de la République, au nom de la France, confirme, par un geste symbolique, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'État.

Comme il vient de le faire pour l'assassinat de Maurice Audin par l'armée française et pour l'existence d'un système de torture généralisé», ont-ils écrit, soulignant que «ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la guerre d'Algérie, à savoir le racisme, l'islamophobie dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières».

Des historiens français, des militants d'associations, des droits de l'homme et des partis politiques maintiennent la pression sur les autorités françaises pour aboutir à cette reconnaissance. Dans une récente interview à l'APS, l'historien Alain Ruscio a exprimé, au sujet du massacre du 17 octobre 1961, son scepticisme quant à «d'autres avancées», soulignant qu'il faut qu'il y ait «une continuité dans la pression».

-Plusieurs manifestations et rassemblements à Paris et sa banlieue

En ce qui concerne, plusieurs manifestations, rencontres et rassemblements sont prévus mardi et mercredi à Paris (Pont Saint-



Michel) et sa banlieue. Le «Collectif 17 Octobre 1961» organise demain de nombreux rassemblements intitulés «Les ponts de la mémoire» dans plusieurs villes d'Ile-de-France et de projections de films et de débats à Colombes, Argenteuil et Nanterre.

Le cinéaste Daniel Kupferstein proposera, dans ce cadre, trois de ses films intitulés «17 octobre 1961. Dissimulation d'un massacre», «Les balles du 14 juillet 1953» et «Mourir à Charonne pourquoi?».

Pour sa part, le Centre culturel algérien de Paris organise demain une rencontre-débat avec l'ancien

combattant et écrivain Djoudi Atouti et l'historien et universitaire Kacim Zidine. Le département de la Seine-Saint-Denis va inaugurer dans la même journée une fresque «17 ensemble» réalisée par le street artiste Joachim Romain, le long du canal Saint-Denis à Aubervilliers. D'autre part, des commémorations du massacre auront lieu également dans plusieurs villes, comme au Pont de Bezons (Colombes), à Bezons, au Pont d'Argenteuil, au Pont de Clichy (Asnières) et à Clichy-la-Garenne, Place du 17 octobre à Gennevilliers et Place des droits de l'homme à Nanterre.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE - BLIDA -
Route Nationale N° 29 Ouled-Yaich W- Blida
Tél : 025-20-53-39 Fax : 025-20-46-37
N° Identification fiscal : 000216299033049 / N° Compte Bancaire : 00445 0300000048 clé 60

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10 /2018

La Direction Opérationnelle de la Wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offres national ouvert :

TRAVAUX DE REHABILITATION *COMPLEXE TELEPHONIQUE DE BLIDA*

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés de la Direction Opérationnelle de la Wilaya de Blida, contre le paiement de 1000.00DA au compte bancaire 00445 0300000048 clé 60

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur soient :

- La lettre de soumission datée, visée et signée ;
- La déclaration à souscrire datée, visée et signée ;
- La déclaration de probité datée, visée et signée ;
- Copie de l'extrait du registre de commerce et de la carte d'immatriculation fiscale ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité ;
- Références de l'entreprise dans le domaine ;
- Planning de réalisation des travaux ;
- Dossier parafiscal mis à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH) ;
- Casier judiciaire valide (moins de 03 Mois) ;
- Une attestation de qualification catégorie 02 et plus ;
- Liste des moyens humains et matériels justifiés récente (année 2016, 2017 ou 2018) ;
- Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention « lu et accepté ».
- Les soumissionnaires issus du régime forfaitaire IFU doivent présenter le G12 ;
- Les soumissionnaires issus du régime réel doivent présenter le bilan fiscal.

Les offres, accompagnées des documents susmentionnés, seront présentées sous double pli fermés portant les mentions suivantes :

- Une offre technique insérée dans une enveloppe portant la mention « offre technique »
- Une offre financière insérée dans une enveloppe portant la mention « offre financière »

Les deux offres seront placées dans une autre enveloppe fermée et anonyme sur laquelle il sera porté :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE BLIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10 /2018
TRAVAUX DE REHABILITATION
COMPLEXE TELEPHONIQUE DE BLIDA

« Soumission à ne pas ouvrir »

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à (12h00) à compter de la date de la première parution du présent avis.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h30 mn.

Les représentants des soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE SERVICE DES BUDGETS ET DES PATRIMOINE

NIF 097524019051131

N°.. 84 .DAL/2018

ANNULATION D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le wali de la wilaya de Guelma direction de l'administration locale informe les soumissionnaires ayant participé au concours d'architecture n° 16/2018 relatif à l'étude et suivi pour la réalisation d'une école coranique pilote - wilaya de Guelma que l'avis d'attribution provisoire paru sur le journal DK NEWS le 01/08/2018 et EDOUGH NEWS le 02/08/2018 est annulé..

THÉÂTRE

La première de la pièce théâtrale pour enfants «Etimthal El Hazine» aujourd'hui au théâtre de Guelma

La pièce théâtrale pour enfants, «Etimthal El Hazine» (la statue triste), du théâtre régional Mahmoud Triki de Guelma, sera présentée pour la première fois aujourd'hui, a annoncé dimanche le directeur du théâtre, Rachid Djerourou.

Le même responsable a déclaré, lors d'une conférence de presse animée avec l'ensemble du personnel et les figurants de cette œuvre artistique, que cette pièce théâtrale, produite en 2018, sera présentée mardi après-midi, soulignant qu'elle est destinée aux enfants âgés entre 8 et 14 ans. M. Djerourou a indiqué que cette œuvre artistique comporte un message universel appelant à l'amour, à l'humanisme et à vivre ensemble dans la paix, précisant que le texte de la pièce est écrit par l'écrivain Ali Tamert, et réalisée par une équipe technique composée du réalisateur Abbas Mohamed Islam, Mourad Bouchehir pour la scénographie et Ammar Chetioui pour la musique. De son côté, le réalisateur Abbas Mohamed Islam a révélé qu'il a travaillé avec les 6 acteurs pendant 2



mois pour la réalisation de cette pièce, faisant savoir qu'elle comprend plusieurs animations permettant de bien transmettre le message aux enfants. Il a ajouté que la musique expressive et l'interprétation ma-

gistrale des artistes sur scène transforme la pièce en une œuvre artistique agréable rassemblant le plaisir et la cinématique soutenant que les comédiens devaient pouvoir conjurer la danse, le chant et l'in-

terprétation. Des scènes de la pièce ont été dévoilées aux représentants de la presse sur les planches du théâtre régional de Guelma, afin de leur transmettre l'idée générale de cette œuvre et pour présenter les comédiens qui interprètent les différents rôles. Pendant 50 minutes, la pièce relate l'histoire d'une statue dorée située près d'une ville dont les habitants appellent "la statue heureuse" par rapport à leur roi qui y régnait. Puis l'histoire met en exergue, par une froide journée hivernale, la tentative d'une pauvre petite fille de vendre des roses dans la rue et qui s'arrête devant cette statue recouverte de neige en se plaignant de son état misérable, avant de s'endormir à cause de la fatigue, mais le roi intervient à temps pour la sauver d'une mort certaine.

Le 3^e Alger Fashion Week du 18 au 21 octobre à Alger

«Alger Fashion Week» (AFW), événement dédié à la mode et à la promotion de la haute couture et du prêt à porter algérien et méditerranéen, organise à Alger, sa troisième édition, avec la participation de créateurs, designers et stylistes, d'Algérie et de pays de la Méditerranée dont la Palestine en invité d'honneur, annoncent les organisateurs dans un communiqué.

Prévue du 18 au 21 octobre sous le thème «Zeyn Arabella, le 3^e AFW donnera de la visibilité, à des «maisons de haute couture, algériennes, maghrébines, européennes et orientales» qui présenteront leurs dernières créations et les futures tendances, indique-t-on. Un concours pour élire le «jeune espoir de la mode», destiné aux jeunes stylistes, est également au programme de cet événement, «engagé dans la préservation» de l'artisanat, des métiers d'art et du patrimoine vestimentaire algérien.

Se fixant pour objectif, à court, à moyen et à long terme de «faire d'Alger la «Capitale de la mode», algérienne, maghrébine, puis méditerranéenne», Alger Fashion Week est organisé par l'agence l'Anm «Ambassadrice Nouvelle Méditerranée».

10^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE: Les troupes russe et syrienne enchantent le public

Des troupes musicales russe et syrienne ont enchanté le public, dimanche soir à l'Opéra d'Alger "Boualem Bessayeh", dans le cadre de la deuxième soirée du Festival international de la musique symphonique.

La 10^e édition du festival a connu l'une de ses plus belles soirées grâce aux deux troupes de Saint-Petersburg (Russie) et de Damas (Syrie) ayant livré, durant plus d'une heure et demi, une prestation pleine variant entre l'oriental et l'occidental.

Conduite par le maestro Missak

Baghboudarian, la troupe syrienne a ouvert la soirée avec des morceaux tirés de l'opéra italien "Gianni Schicchi" de "Gianco Puccini, l'opéra autrichien Johann Strauss Fils, "Ya zahra fi khayali" de Farid El Atrach pour clôturé avec "Ya rayeh win msafer" en hommage à Rachid Taha, l'icône algérienne disparue récemment.

Prenant le relais, la troupe russe "Severnia Venezia" dirigée par le maestro Edward Tomsha a étalé plusieurs pièces musicales de Mozart, Bach, Brams, Tchaïkovski, Chostakovitch et Piazzolla. "Très

honoré de représenter mon pays (invité d'honneur)", a indiqué le maestro Edward Tomsha, ajoutant que la participation des troupes russes témoignait des "relations d'amitié et de coopération" existant entre l'Algérie et la Russie.

La 10^e édition du festival international de la musique symphonique, qui se poursuivra jusqu'au 19 octobre, est marquée par la participation de 14 pays. Pour rappel, le public est au rendez-vous, ce lundi, avec les troupes symphoniques d'Espagne, de Corée du Sud et d'Ukraine.



FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE BÉJAÏA: "H'zam el ghoula" ouvre la 9^e édition

La pièce «H'zam el ghoula», mise en scène par Mouhoub Latreche au printemps dernier, a ouvert dimanche soir, la 9^e édition du festival international de théâtre de Béjaïa (FITB).

Le spectacle a ravi le public présent qui, pour la plupart, l'a déjà visionné au moins une fois. L'œuvre s'est manifestement bonifiée grâce à un jeu d'acteurs époustoufflant de réalisme et de sincérité.

Initialement écrite par le dramaturge Omar Fatmouche et mise en scène par le défunt Abdelmalek Bouguerrouh en 1989, d'après une adaptation de Valentin Kataev, l'œuvre n'a pas connu de changements notables dans sa trame originelle. Latreche s'étant contenté d'ajouter un surcroît de finesse et de gags pour le moins hilarant à une

multitude scène qui ont eu pour effet de provoquer des réactions en chaîne.

La pièce a été très jubilatoire, ayant été truffée de bouffonnerie, de sentimentalité, de finesse d'esprit et de quiproquos, construite, de plus, dans un genre vaudeville, avec un maximum de scènes dans un décor immuable.

C'était peut-être là où résidait le génie de feu Abdelmalek Bouguerrouh qui, pour croquer la crise de logement d'alors, a caricaturé à fond l'espace occupé par ses héros.

L'histoire en effet, met en lumière deux jeunes étudiants locaux d'un piauile lugubre dans un immeuble qui l'était tout autant, et qui, un jour, décident de se marier en cachette, l'un tenant en secret l'autre, pensant pouvoir se sur-

prendre, en mettant le colocataire devant un fait accompli.

Seulement voilà, ils n'ont pas été inspirés, en se mariant le même jour et en débarquant en même temps dans leur espace habituel, déjà à peine suffisant pour eux.

La situation est à la fois dramatique et cocasse, les deux couples dans l'impossibilité d'aller au partage de cette pièce, déjà truffée de canalisations et d'objets hétéroclites, rentrent en confrontation et s'en trouvent piégée comme des rats. Malgré l'effort de s'accommoder, leur situation dérape et finit par donner une implosion des deux couples qui se disloquent au bout d'âpres disputes et d'un train de vie mortifère. La question existentielle les tarde et les pousse à regretter leur union.

Avec une dramatisation, des dialogues très fins et un jeu des comédiens performant, tout les éléments traditionnels de la représentation était au rendez-vous pour faire de cette pièce une œuvre accomplie. Et visiblement sa programmation, décidée tardivement pour remplacer au pied levé la défection d'une autre pièce aussi retentissante, «Mabkat Hadrax» de Mohamed Cherchal, qui n'a pu réunir son équipe, a été très heureuse pour lancer le festival sur un sentier d'exigence et de qualité.

L'évènement, étalé sur une semaine, entend mettre sur scène quotidiennement une pièce, d'autant de pays, entre autres de France, d'Irlande, de Suisse, d'Italie, de Tunisie et d'Egypte.

APS

CHINE:

Un centre de médecine traditionnelle chinoise pour les Jeux olympiques d'hiver de 2022

Un centre d'expérience de la médecine traditionnelle chinoise (MTC) sera construit pour les Jeux olympiques d'hiver de 2022 à Pékin, afin de fournir des services médicaux et de diffuser la culture de la MTC, a rapporté hier le *Pékin Daily*. Le plan a été annoncé par l'Administration de la médecine traditionnelle chinoise de Pékin. Le centre devrait ouvrir ses portes début 2020. Le centre offrira des traitements de MTC, une expérience in-

teractive et des formations. Il fournira en outre des services médicaux pour les Jeux olympiques d'hiver et les événements internationaux concernés. Les traitements de MTC, tels que l'acupuncture, les ventouses et les massages, seront utilisés pour les blessures et la rééducation des athlètes.

Selon Han Zirong, secrétaire général du Comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2022, les services de MTC ont été reconnus aux

Jeux olympiques de 2008 à Pékin. "Les Jeux olympiques comptent parmi les événements les plus influents au niveau international. L'efficacité unique de la MTC dans la réduction des blessures sportives attire de plus en plus l'attention du monde entier", a déclaré Han Zirong. Outre les services médicaux, le centre aidera à diffuser la culture de la MTC. Une équipe de bénévoles de MTC sera également mise en place.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°693

auto tout terrain cousin éloigné	côté au soleil paysannes	sanie provenir	quide de timonier	imaginer maison d'oisillons	plaine lunaire	partira au galop dérobés
appareils de gym créatures			fromage normand prénom de reine		épouse d'Adam sèche-ressé	
sacramentels bouche de pinsor		oiseau à bon duvet élément liquide		concurrent traumatiserai		sous si donnent des voix
décharge arbre des marais		sanqliers femelles attiras		ne dit point autocar urbain		flux de radiations
décerne cheminés		protègera là		fabrique de cadres antique pilote		rougis- sent légèrement
s'esclafferait disparition		se termina garantissait		midi c'est aussi do	port phénicien éloquent	lac des Pyrénées
faulle crochet d'étaulier touchais le rivage		siffle- rions moins solitaires	choix elle arrose Chartres			affirma- tion
pirates mais officiels	vendeur de fusils dévastée		plus très jeune comble			césium chimique titre légal
début de rivière sotte	en outre bati solidement		huître réputée lieu de combats	grave défaut cherche à endormir		
parties de lustre accident musical		macule- rait article de souk	vert pâturage point de saignée		plus dans le coup affluent du Rhin	
uniques		passa à l'eau		adminis- trera		soleil du Nil

Solution

C'est arrivé un 16 octobre

Sudoku n°1993

2	3	1	4	7	8	6	5	9
8	7	9	6	2	5	1	4	3
4	6	5	9	3	1	8	2	7
7	2	8	3	4	6	5	9	1
3	9	4	5	1	2	7	6	8
5	1	6	8	9	7	4	3	2
6	5	2	1	8	3	9	7	4
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
6	5	2	1	8	3	9	7	4
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5	4	3	1	6
1	4	3	7	6	9	2	8	5
5	1	6	8	9	7	4	3	2
9	8	7	2	5				

STRUCTURES

Hattab réaffirme à partir de Djelfa le souci de son département de faire des maisons de jeunes des espaces d'éclosion des talents

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a affirmé dimanche à Djelfa que son département ministériel œuvrait à faire des maisons de jeunes des espaces pour l'éclosion des talents juvéniles selon leur intérêts et aspirations.

Lors d'un entretien entre le ministre et les membres d'un club d'aviation, première halte de sa visite d'inspection dans la wilaya, entamée par l'inauguration d'une maison de jeunes dans la commune d'El Khemis (90 km au nord de la wilaya), le ministre a mis l'accent sur l'importance de telles activités organisées dans des maisons de jeunes qui répondent aux aspirations des jeunes sur les plans intellectuel, scientifique et technique. Depuis le siège de la maison de jeunes inaugurée dans la commune d'El Khemis où il a écouté un exposé sur la situation du secteur, M. Hattab a évoqué la rencontre nationale qui se tiendra avant la fin de l'année en cours sur la révision de la nomenclature des activités des maisons de jeunes qui «répondra aux intérêts et aspirations des jeunes».

Le ministre a salué l'initiative des membres du club d'aviation qui ont investi un



domaine «hors du commun», ajoutant qu'ils constituaient un modèle à suivre dans ce genre d'activités introduites dans les maisons de jeunes «que nous aspirons à ériger en espaces propices à la science et à la technologie». Après avoir assisté en compagnie des autorités locales de la wilaya à une

exhibition d'art martiaux, M. Hattab a inauguré dans la commune de Hassi El Euch (80 km au nord de la wilaya), un complexe sportif de proximité. Le premier responsable du secteur poursuivra sa visite lundi dans la wilaya de Djelfa par l'inspection d'une salle omnisports, dans la commune

de Ain El Ibl (30 km au sud de la wilaya) avant d'assister à une session sportive spéciale écoles de football au stade communal de Messaad. Il procédera également dans le chef-lieu de wilaya à l'inspection du projet de réalisation d'un lycée sportif et d'un champs de tir sportif.

CLASSEMENT WTA : Gain de cinq places pour l'Algérienne Ibbou, désormais 739^e

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, malgré une élimination précoce dans deux tournois professionnels en Tunisie, a gagné 5 places dans le nouveau classement mondial féminin, se positionnant au 739^e rang, selon le ranking dévoilé hier par la World tennis association (WTA).

La championne d'Afrique juniors de 2015, aujourd'hui âgée de 19 ans, était restée sans compétition pendant près de trois mois à cause d'une blessure, et ce n'est que dernièrement qu'elle a repris la compétition, sur surface rapide, à Monastir.

Ibbou y a cependant enregistré des éliminations précoces, car sa longue absence des courts semblait l'avoir considérablement émoussée. Malgré ce retour timide à la compétition, l'Algérienne a réussi à grignoter cinq places dans le nouveau classement mondial, toujours dominé par la Roumaine Simona Halep, devant la Danoise Caroline Wozniacki et l'Allemande Angelique Kerber. Ibbou, qui s'est inscrite dans un autre tournoi professionnel en Tunisie (22-28 octobre à Monastir) espère y réaliser un meilleur parcours que lors des deux précédents, ce qui lui permettra de récolter les points nécessaires pour soigner son classement mondial.

JM ORAN-2021 : Début prochainement des sessions de formation des bénévoles

La première session de formation des bénévoles en vue des Jeux méditerranéens prévus à Oran en 2021 débutera bientôt, a-t-on appris hier de l'office des établissements des jeunes (ODEJ) de la capitale de l'Ouest. Cet organisme, relevant du ministère de la jeunesse et des sports, a lancé en ce début de semaine, l'opération d'inscription des bénévoles au niveau de toutes les maisons de jeunes de la wilaya, a-t-on indiqué.

La même source appelle les jeunes relevant de secteurs de l'éducation, la culture, la société civile, et le sport, entre autres, «à contribuer pleinement dans la réussite de la 19^e édition des Jeux méditerranéens». Les organisateurs de cette manifestation accordent un intérêt très particulier au dossier des bénévoles.

Ils sont persuadés que la réussite des Jeux méditerranéens dépend en partie de la participation massive et efficace des bénévoles. Même la commission technique du comité international des Jeux méditerranéens a insisté sur ce point précis lors de sa première visite à Oran en fin du mois de septembre passé. L'un des membres de cette commission a déclaré tableur sur 2.500 à 3.000 bénévoles à assister les organisateurs officiels lors du rendez-vous méditerranéen que l'Algérie abritera pour la deuxième fois de son histoire après l'édition de 1975 à Alger.

Par ailleurs, et dans le cadre du suivi régulier du projet de construction du nouveau complexe sportif d'Oran en prévision des Jeux méditerranéens, le wali Mouloud Cherifi tiendra prochainement une réunion extraordinaire avec les directeurs exécutifs concernés après avoir constaté une lenteur dans la réalisation des travaux, a-t-on appris des services de la wilaya.

Cette décision a été prise à l'issue de la visite effectuée par le chef de l'exécutif sur les lieux dimanche soir, a-t-on souligné. La livraison du complexe composé d'un stade 40.000 places, une salle omnisports, un stade d'athlétisme, et un centre nautique, est prévu pour le premier trimestre de 2020, selon les affirmations des services concernés.

APs

RUGBY/COUPE D'AFRIQUE «SILVER CUP»:

«Se donner à fond en Zambie pour remporter cette finale»

L'entraîneur de la sélection algérienne de rugby, Boumediene Allam, a indiqué hier à Alger que les «Verts» visaient la victoire face à la sélection zambienne, le 20 octobre en Zambie lors de la finale de la Coupe d'Afrique des nations «Silver cup» pour accéder au palier «Gold cup» l'an prochain.

«Nos chances de victoire sont très bonnes en Zambie malgré la difficulté de la tâche devant un adversaire qui jouera sur son terrain et devant son public. Il faut avouer que leurs qualités physiques sont très impressionnantes, ils sont très musclés.

Nous allons quand même nous battre sur le terrain et jouer à fond pour nous imposer car le rugby est une discipline de combat aussi», a déclaré le coach national lors d'une conférence de presse organisée par la Fédération algérienne de rugby (FAR). Et d'enchaîner: «Le XV algérien n'est plus un effectif inconnu depuis l'an dernier car un travail est en train de se faire et nous avons une équipe très com-

pétitive. On va essayer de rester concentrés pendant tout le match et jouer notre jeu pour revenir avec un résultat positif». Selon Allam, la sélection nationale n'a bénéficié d'aucune préparation spécifique en vue de cette rencontre décisive. «J'aurais aimé programmer un stage de préparation avant d'aborder cette finale car on va jouer à 1400m d'altitude et on doit nous adapter comme on l'a fait déjà l'an dernier mais malheureusement ça n'a pas été le cas puisque beaucoup de nos joueurs n'ont pas été libérés par leurs clubs.

Toutefois, je pense que nos joueurs ont toutes les qualités pour réussir à s'imposer en Zambie surtout s'ils évolueront avec le cœur pendant tout le match», a ajouté Allam. En cas de victoire en terre zambienne, l'Algérie accèdera en «Gold cup» et aura l'honneur de disputer les qualifications de la Coupe du monde. «La Gold cup est un palier supérieur regroupant plusieurs grandes nations africaines de

rugby. Aujourd'hui, si je vais situer le niveau de l'Algérie en Gold cup, je dirai qu'elle est au milieu du tableau.

Notre but actuellement est d'apprendre et de se frotter à d'autres nations dont le niveau est plus élevé», a-t-il conclu. Pour rappel, la Gold cup est composée de six nations cette année. Il s'agit de la Namibie, du Kenya, de l'Ouganda, du Zimbabwe, de la Tunisie et du Maroc.

Liste des joueurs algériens convoqués:

Mourad Frih, Bekada Belaouari, Sofiane Chellat, Thomas Mamou, Issam Hamel, Fayçal Tourek, Jonathan Best, Sébastien Abdelkader, Yakin Djebbari, Frederic Medves, Walid Batchali, Khaled Kalouchi, Remi Cardon, Boris Bouhraoua, Mathieu Loré, Hohan Bensalla, Enzo Khalfa, Maxim Meneghini, Mohamed Belguidoum, Mehdi Chouchane, Yazid Chouchane, Nadir Megdoud, Honathan Franquigne.

JEUX OLYMPIQUES DE 2016 / ATHLÉTISME :

Kip Keino et six dirigeants kényans inculpés pour corruption

Sept dirigeants sportifs kényans, dont l'ancien ministre des Sports, Hassan Wario, et le légendaire demi-fondiste Kip Keino, ont été inculpés hier pour «corruption et détournement de fonds» lors des Jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

Quatre d'entre eux se sont présentés lundi devant le

tribunal de Nairobi qui les a inculpés. Trois étaient absents, dont Hassan Wario, actuel ambassadeur du Kenya en Autriche, et Kipchoge Keino, double champion olympique de demi-fond (1.500m en 1968 et 3.000m steeple en 1972) et ex-président du Comité olympique kényan. Le juge Douglas Ogoti a prévenu qu'il lan-

cerait des mandats d'arrêt à destination des trois absents s'ils ne se présentaient pas devant la justice, de leur propre chef et avant jeudi. Pour leur part, les accusés présents ont plaidé non coupables et ont été libérés sous caution. Les sept dirigeants doivent répondre d'accusations d'abus de pouvoir et de non-respect des lois sur

la gestion des fonds publics, en lien avec le détournement de plus de 500.000 dollars, lors des JO-2016. La corruption est fréquente au Kenya, où des millions de dollars d'argent public sont détournés chaque année. Aux JO-2016, des tenues d'athlètes kényans avaient également été volées par des officiels.

SPORT:

La candidature commune intercoréenne aux JO-2032 au menu d'une prochaine rencontre

Le projet de candidature commune des deux Corées aux jeux Olympiques de 2032, sera en discussion avant la fin du mois, ce qui constituera une nouvelle étape de l'initiative ambitieuse annoncée par les deux pays lors du troisième sommet intercoréen de septembre.



Ce projet, qui exigerait un niveau de coopération et de confiance mutuelles sans précédent, figurait dans la déclaration commune publiée à l'issue du sommet de Pyongyang entre les dirigeants nord-coréen Kim Jong Un et sud-coréen Moon Jae-in. «Le Sud et le Nord sont convenus de (...) discuter de la question d'une organisation conjointe Sud-Nord des jeux Olympiques d'été de 2032 vers la fin du mois dans leur bureau de liaison conjoint», selon une déclaration commune publiée lundi après des pourparlers organisés à Panmunjom, village de la Zone démilitarisée (DMZ) qui divise la péninsule. Le texte ne

fournit aucune autre précision. Pyongyang avait boycotté les jeux d'été de 1988 de Séoul, après avoir réclamé des droits et l'échec des discussions sur le partage des événements. Mais sa décision de participer en février aux JO d'hiver de Pyeongchang, en Corée du Sud, a signé un retournement de situation extraordinaire sur la péninsule.

L'année précédente, les tensions avaient atteint des sommets alors que le Nord multipliait les tirs de missiles et menait son sixième essai nucléaire. Kim Jong Un et le président américain Donald Trump échangeaient alors insultes personnelles et menaces apo-

calyptiques. Les JO d'hiver furent l'occasion pour les athlètes des deux Corées de défiler ensemble pendant la cérémonie d'ouverture, derrière un drapeau de l'unification montrant une péninsule exempte de partition. Le Nord et Sud ont également formé leur première équipe olympique unifiée, des joueuses de hockey sur glace. La diplomatie du sport s'est poursuivie, avec des équipes communes pour les championnats du monde de tennis de table ITTF, plusieurs compétitions lors des Jeux asiatiques en Indonésie, et des matches amicaux de basketball. Une éventuelle participation nord-coréenne à l'organisation des JO, qui

mettent aux prises des milliers d'athlètes du monde entier et un plus grand nombre encore de spectateurs, constituerait un événement totalement inédit. Cela exigerait de la part d'une Corée du Nord recluse et minée par la pauvreté une capacité d'ouverture et une puissance financière qui lui font pour l'heure défaut. Organiser ensemble des JO exigerait également un niveau de coopération extraordinaire entre deux ennemis de la Guerre froide qui sont toujours techniquement en conflit, la guerre de Corée (1950-53) s'étant achevée sur un armistice et non sur un traité de paix en bonne et due forme.

BOXE:

Le Russe Nurmagomedov défie l'Américain Mayweather

Le Russe Khabib Nurmagomedov, champion UFC des poids légers, a appelé le légendaire boxeur américain Floyd Mayweather à un combat entre «deux gars qui ne perdent jamais», dimanche sur les réseaux sociaux.

Le Daguestanais, qui avait conservé son titre de champion des poids légers de l'UFC (la plus importante ligue professionnelle d'arts martiaux mixtes

ou MMA) en battant la star irlandaise Conor McGregor le 7 octobre, a lancé cet appel en Russie aux côtés du promoteur de Mayweather, Leonard Ellerbe, dans une vidéo que ce dernier a posté sur son compte Instagram.

«Allez Floyd! Il faut qu'on se batte maintenant, 50-0 contre 27-0. On est les deux gars qui ne perdent jamais. Dans la jungle, il ne peut y avoir qu'un

lion. Bien sûr, c'est moi le lion», lance Nurmagomedov à côté d'un Ellerbe souriant. Mayweather (41 ans) a remporté ses 50 combats professionnels, le dernier en date étant contre le même McGregor en août 2017. Nurmagomedov n'a pas précisé s'il voulait combattre l'Américain à la boxe ou en UFC.

BASKET-BALL / TOURNOI HOUSSAM EDDINE EL-HARIRI : Le GSP débutera ce jour face à Homenetmen

Le GS Pétroliers, représentant algérien à la 28e édition du tournoi Houssam Eddine El-Hariri de basket-ball, prévue du 15 au 22 octobre à Beyrouth (Liban), entamera la compétition

mardi face aux Libanais de Homenetmen, selon le programme établi par les organisateurs.

Les joueurs de l'entraîneur Sofiane Boulahya enchaîneront jeudi en défiant

les Tunisiens de l'ES Radès avant de boucler le premier tour samedi face à Al-Ahly d'Egypte. Outre le GSP, sept autres équipes participeront à la 28e édition du tournoi El-Hariri, à savoir Al Ahly

du Caire (Egypte), Homenetmen et Nadi Erriadhi (Liban), l'AS Salé (Maroc), l'ES Radès et l'US Monastir (Tunisie) ainsi qu'Al Ahly Benghazi (Libye).

JOJ-2018 / BOXE (TOUR PRÉLIMINAIRE):

Défaite de l'Algérien Maouche (49 kg)

Le boxeur algérien Hichem Maouche (49 kg) a perdu son combat devant l'Irlandais Clancy Dean Patrick (5-0), pour le compte de la première journée des éliminatoires du tournoi de boxe des 3es Jeux olympiques de la

jeunesse (JOJ-2018) qui se poursuivent à Buenos Aires en Argentine. Champion d'Afrique en titre, l'Algérien disputera demain (lundi) son deuxième combat face au Britannique Price Ivan, comptant pour le tour préliminaire.

Quatre boxeurs algériens dont une fille prennent part aux Jeux olympiques de la jeunesse à Buenos Aires. Il s'agit d'Hichem Maouche (49 kg), Farid Douibi (75 kg), Mohamed-Amine Hacid (91 kg) et Chaïb Ichrak (75 kg).

JOJ-2018/LUTTE LIBRE : Médaille d'argent pour l'Algérien Benferdjallah (80 kg)

Le lutteur algérien Farid Benferdjallah a remporté la médaille d'argent du tournoi de lutte libre, après sa défaite face au Russe Tembotov Akhmedkhan (10-0), dimanche en soirée à Buenos Aires, en finale de la catégorie des 80 kg des 3es Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018). C'est l'unique médaille obtenue jusqu'à présent par l'Algérie lors du rendez-vous argentin.

La médaille de bronze de la catégorie des 80 kg est revenue à Rakhimov Mukhammadrasul (Ouzbékistan), vainqueur du Canadien Lee Carson Barry (10-0). Pour atteindre la finale, Benferdjallah, champion d'Afrique juniors et médaillé d'or aux Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), a remporté ses deux premiers combats face aux représentants de Micronésie, Yai-reggie Valentine (10-0) et du Canada, Lee Carson Barry (8-7).

Pour sa part, Oussama Laribi (55 kg) a échoué au pied du podium, après avoir perdu dans la même soirée son combat pour la médaille de bronze face à l'Ukrainien Ostapenko Vladyslav (10-0). L'Américain Robert Howard a pris l'or et l'Argentin Hernan David Almendra s'est adjugé l'argent de la catégorie.

Au tour précédent, l'Algérien avait battu Whitt Gavin Stefan Sablan de Guam (10-0), avant de perdre face à l'Argentin Almendra Hernan David (5-4). Samedi, Merikhi Ahmed Abdelhakim (60 kg) avait terminé à la cinquième place de la lutte gréco-romaine après sa victoire face au Néo-Zélandais Kellner Arapo Ngatuera George (10-2). Versé dans le groupe B composé de deux autres athlètes, le lutteur algérien avait perdu les deux premiers combats face à l'Arménien Sahak Hovhannisyann, médaillé de bronze de la compétition et au Géorgien Giorgi Tokhadze, médaillé d'or. Trois lutteurs de la sélection algérienne ont pris part aux JOJ-2018.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS DU MONDE DE CROSS-COUNTRY - SÉLECTIONS ALGÉRIENNES : 47 athlètes en regroupement à Tlemcen (FAA)

Quarante-sept athlètes (37 messieurs et 10 dames), représentant les sélections algériennes junior et senior d'athlétisme, ont entamé ce lundi un stage au complexe sportif «Lalla Setti» de Tlemcen, en vue des importantes échéances internationales à venir, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAA).

«Ce stage durera un mois et il est destiné essentiellement aux athlètes spécialisés dans le demi-fond» a précisé la même source. Neuf entraîneurs et deux kinés ont été mobilisés pour encadrer les athlètes durant leur préparation, qui se fera entre le stade d'athlétisme de «Lalla Setti» et les parcours environnants.

Selon la Direction technique nationale «l'objectif de ce premier stage sera d'insuffler une nouvelle dynamique aux athlètes, particulièrement aux plus jeunes, tout en les préparant à affronter le haut niveau». Parmi les importantes échéances internationales inscrites au programme des différentes sélections algériennes, les prochains Championnats du Monde de cross-country, prévus cet hiver.

A partir des observations et des constats qui se feront lors des séances d'entraînement, et en fonction des résultats qui seront obtenus lors du Challenge National de cross-country, «l'effectif de 47 athlètes baissera progressivement», jusqu'à atteindre le «nombre réduit» qui représentera les couleurs nationales en compétition.

CAN-2018 DAMES (PRÉPARATION):

La sélection algérienne au Maroc pour deux matchs amicaux

La sélection algérienne dames de football était hier au Maroc pour disputer deux matchs amicaux de préparation contre la sélection locale en vue des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne (FAF).

En prévision de ces deux rencontres amicales prévues les 18 et 22 octobre, la sélectionneuse Radia Fertoul a convoqué 23 joueuses.

La sélection algérienne prépare la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 dont le tirage au sort aura lieu le 21 octobre prochain à Accra.

Les Algériennes ont validé leur billet pour la CAN-2018 grâce à leur succès en aller et retour contre l'Éthiopie (3-1, 3-2).

La CAN-2018, prévue du 17 novembre au 1er décembre au Ghana, va regrouper 8 équipes qui seront scindées en deux groupes de 4.

Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les demi-finales et les trois premiers du tournoi joueront la Coupe du Monde 2019 en France.

Les 8 pays qualifiés sont le Ghana (pays hôte), l'Algérie, le Cameroun, la Guinée Équatoriale, le Mali, le Nigeria, la Zambie et l'Afrique du Sud. La Guinée Équatoriale, suspendue par la Fifa, ne sera pas qualifiée au Mondial-2019 même si elle gagne la CAN-2018.

LIGUE 2 : L'ASM Oran s'apprête à revenir au stade Bouakeul, la crise financière amplifiée

L'ASM Oran devrait retourner prochainement à son stade fétiche Habib-Bouakeul, après avoir accueilli ses adversaires jusqu'à la 10e journée, disputée le week-end passé, au stade Ahmed-Zabana, a-t-on appris de ce club de Ligue 2 algérienne de football.

Cette décision a été motivée par les contre-performances à répétition enregistrées par les Oranais dans le grand stade de la capitale de l'Ouest, dont la dernière en date face au WA Tlemcen (3-3) samedi passé.

Au cours de ce derby de l'Ouest du pays, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce sont les supporters de l'équipe visiteuse qui étaient plus nombreux par rapport aux fans locaux dont la quasi-totalité a opté pour le boycott, revendiquant le retour de leur formation à Bouakeul, après l'achèvement dernièrement des travaux de réhabilitation qu'a connus cette infrastructure footballistique.

Par ailleurs, et face aux interminables problèmes financiers sévissant dans la maison de l'ASMO, et qui sont, selon l'entraîneur de l'équipe, Mounir Zeghdoud, pour beaucoup dans le parcours mitigé d'un club qui aspire pourtant à l'accession, la direction des Vert et Blanc a sollicité la direction locale de la jeunesse et des sports pour lui apporter assistance afin de surpasser la crise.

Quelques dirigeants, reçus par le premier responsable de la DJS, ont souhaité bénéficier d'une avance au titre de la subvention allouée annuellement par le ministère de la Jeunesse et des Sports aux clubs professionnels, afin de régulariser leurs joueurs qui attendent impatiemment de percevoir leurs salaires depuis près de quatre mois, affirme-t-on de même source.

Après 10 journées de compétition, l'ASMO pointe à la peu reluisante 12e place au classement devançant de quatre unités seulement le 14e et troisième reléguable, le RC Kouba.

APS

QUALIFICATIONS CAN-2019 (4E J - GR. D) BÉNIN-ALGÉRIE :

Les Verts à 90 minutes de la phase finale

La sélection algérienne de football tentera d'arracher sa qualification pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun aujourd'hui contre son homologue du Bénin au stade de l'Amitié Général Mathieu-Kérékou de Cotonou (16h00 locales et algériennes) dans le cadre de la 4e journée des éliminatoires (Gr. D)

Les Verts, qui se sont emparés du fauteuil de leader à l'issue de leur victoire vendredi soir face au Bénin (2-0) au stade Mustapha-Tchaker de Blida lors de la 3e journée, devront l'emporter à Cotonou pour sceller leur qualification avant terme. Une mission qui reste a priori dans les cordes des joueurs du sélectionneur national Djamel Belmadi, eu égard aux bonnes dispositions et signes positifs affichés vendredi à l'aller.

«Le rendez-vous de Cotonou sera probablement plus difficile car les conditions de jeu seront différentes.

Mais il y a une qualification en jeu et nous allons essayer de les bouculer là-bas», a indiqué le défenseur central Rami Bensebaini, auteur de l'ouverture du score face aux Ecureuils.

Comme lors du match aller, l'équipe nationale sera privée mardi des services du meilleur buteur en activité Islam Slimani, forfait en raison d'une blessure musculaire à la cuisse.

Baghdad Bounedjah, auteur de deux buts lors des deux derniers rendez-vous des Verts, se positionne déjà comme le digne héritier de Slimani.

Chez l'adversaire, les coéquipiers de Stéphane Sessegnon vont certainement chercher à se racheter auprès de leur public et surtout rejoindre l'Algérie en tête du groupe en cas de victoire. Le match est plus que dé-



cisif pour les Béninois qui, en cas de défaite, cumulée à une victoire de l'une des deux équipes dans l'autre confrontation Gambie - Togo, perdraient leur deuxième place au classement.

La rencontre sera officieusement conduite par Jackson Pavaza, assisté de ses deux compatriotes Matheus Kanyanga et David Tauhulupo Shaanika.

Dans l'historique des confrontations entre les deux pays, l'Algérie mène largement le bal avec 7 victoires, 2 nuls et 0 défaite, entre matchs amicaux et officiels.

Rappelons que les deux premiers de chaque groupe et le meilleur troisième se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2019 au Cameroun (15 juin - 13 juillet).

En cas d'égalité de points entre deux équipes au terme des matchs de groupe, elles seront départagées par la meilleure différence de buts lors des rencontres les ayant opposées, selon le premier critère.

COUPE ARABE DES CLUBS : Le programme des huitièmes de finale

L'Union arabe de football (UAF) a fixé les dates des huitièmes de finale de la Coupe arabe des clubs, prévus entre octobre et décembre prochain. Les rencontres de l'aller auront lieu entre le 27 octobre et le 20 novembre et les matchs retour du 8 novembre au 11 décembre, selon le programme suivant:

—Huitièmes de finale aller—

Samedi 27 octobre :

Widad Casablanca (Maroc) - Etoile du Sahel (Tunisie)

Al-Itihad d'Alexandrie (Égypte) - Zamalek (Égypte)

Dimanche 28 octobre :

ES Sétif (Algérie) - Ahly Jeddah (Arabie Saoudite)

Al-Ahly (Égypte) - Al Wasl (Émirats arabes unis)

Lundi 29 octobre :

Al-Ismaïly (Égypte) - Raja Casablanca (Maroc)

Al-Hilal (Arabie Saoudite) - Al-Naft (Irak)

Mardi 6 novembre :

Al-Nasr (Arabie Saoudite) - MC Alger (Algérie)

Mardi 20 novembre :

Al Merrikh (Soudan) - USM Alger (Algérie)

—Huitièmes de finale retour—

Jeudi 8 novembre :

Etoile du Sahel (Tunisie) - Widad Casablanca (Maroc)

Jeudi 22 novembre :

Al Wasl (Émirats arabes unis) - Al-Ahly (Égypte)

Mardi 27 novembre :

MC Alger (Algérie) - Al-Nasr (Arabie Saoudite)

Vendredi 30 novembre :

Zamalek (Égypte) - Widad Casablanca (Maroc)

Al-Naft (Irak) - Al-Hilal (Arabie Saoudite)

Mardi 4 décembre :

Ahly Jeddah (Arabie Saoudite) - ES Sétif (Algérie)

Lundi 10 décembre :

USM Alger (Algérie) - Al Merrikh (Soudan)

Mardi 11 décembre :

Raja Casablanca (Maroc) - Al-Ismaïly (Égypte).

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Bénin

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Bénin, mardi à Cotonou (16h00 locales et algériennes) dans le cadre de la 4e journée du groupe D des qualifications de la CAN-2019 :

12 octobre 2018 à Blida (CAN-2019/qualifications)

Algérie - Bénin 2-0

Buts : Bensebaini (20e), Bounedjah (73e)

8 septembre 2018 à Banjul (CAN-2019/qualifications)

Gambie - Algérie 1-1

But : Bounedjah (47e)

7 juin 2018 à Lisbonne (amical)

Portugal - Algérie 3-0

1er juin 2018 à Alger (amical):

Algérie - Cap-Vert 2-3

Buts : Bensebaini (4e), Bounedjah (30e)

27 mars 2018 à Graz, Autriche (amical)

Iran - Algérie 2-1

But : Chafai (56e)

22 mars 2018 à Alger (amical)

Algérie - Tanzanie 4-1

Buts : Bounedjah (12e, 80e), Kapombe (44e, c.s.c.), Medjani (53e)

14 novembre 2017 à Alger (amical)

Algérie - Centrafrique 3-0

Buts : Brahimi (39e, 71e), Slimani (85e)

7 octobre 2017 à Yaoundé (Mondial-2018/qualifications)

Cameroun - Algérie 2-0

5 septembre 2017 à Constantine (Mondial-2018/qualifications)

Algérie - Zambie 0-1

2 septembre 2017 à Lusaka (Mondial-2018/qualifications)

Zambie - Algérie 3-1

But : Brahimi (55e)

Bilan en 10 matchs : 3 victoires, 1 nul, 6 défaites

Buts marqués : 14 / Buts encaissés : 16

Buteurs : Bounedjah (5), Brahimi (3), Bensebaini (2), Slimani (1), Medjani (1), Kapombe (1, c.s.c.), Chafai (1).

(1), Kapombe (1, c.s.c.), Chafai (1).

Résultats partiels

Résultats partiels des matchs de la 4e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019 de football disputés dimanche :

Dimanche 14 octobre

Kenya-Éthiopie 3-0

Guinée-Bissau - Zambie 2-1

Sierra Leone-Ghana annulé

Aujourd'hui 16 octobre

Soudan-Sénégal, à Khartoum (groupe A)

Madagascar-Guinée-Équatoriale, à Antananarivo (groupe A)

Comores-Maroc, à Mitsamiouli (groupe B)

Malawi-Cameroun, à Blantyre (groupe B)

Burundi-Mali, à Bujumbura (groupe C)

Soudan du Sud-Gabon, à Juba (groupe C)

Bénin-Algérie, à Cotonou (groupe D)

Gambie-Togo, à Bakau (groupe D)

Seychelles-Afrique du Sud, à Victoria (groupe E)

Liberia-Congo, à Paynesville (groupe G)

Zimbabwe-RD Congo, à Harare (groupe G)

Rwanda-Guinée, à Kigali (groupe H)

Centrafrique-Côte d'Ivoire, à Bangui (groupe H)

Botswana-Burkina Faso, à Francistown (groupe I)

Mauritanie-Angola, à Nouakchott (groupe I)

Niger-Tunisie, à Niamey (groupe J)

Swaziland-Égypte, à Manzini (groupe J)

Namibie-Mozambique, à Windhoek (groupe K)

Lesotho-Ouganda, à Maseru (groupe L)

Tanzanie- Cap-Vert, à Dar es Salaam (groupe L)

Tanzanie- Cap-Vert, à Dar es Salaam (groupe L)

Libye-Nigeria à Sfax (Tunisie) (groupe A).

FIN D'ANNÉE POUR VERTONGHEN ?

Au club depuis 2012, Jan Vertonghen reste un taulier de la défense de Tottenham, et fera forcément défaut au cours des semaines à venir. Car le polyvalent défenseur international belge, révélé à l'Ajax Amsterdam, se retrouve contraint de retourner à l'infirmerie pour soigner une lésion musculaire aux ischio-jambiers. Les Spurs annoncent ce jeudi que le Diablot ne pourra pas retrouver les terrains avant le mois de décembre prochain.



LUKAKU NE DIT PAS NON

En manque de confiance avec Manchester United, Romelu Lukaku (25 ans, 8 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) est-il déjà ouvert à un départ, un peu plus d'un an après son arrivée ? En tout cas, l'attaquant belge n'a pas manqué d'encenser la Juventus Turin, qui lui a longtemps fait les yeux doux. "Pourquoi pas ? J'espère que cela arrivera. La Juventus a un excellent projet. Chaque année, ils essaient de devenir plus forts. La Juve est sans aucun doute l'une des deux ou trois meilleures équipes d'Europe. Il ont un excellent entraîneur et des joueurs extraordinaires à tous les postes", a expliqué le Diablot Rouge pour La Gazzetta dello Sport. Une déclaration pour le moins explicite.

Dzeko : «Un retour en Premier League ? On ne sait jamais»

Après un transfert avorté à Chelsea en janvier, Edin Dzeko n'a pas écarté de revenir en Premier League dans un futur proche.

Partout où il est passé, Edin Dzeko a réussi. Mais l'international bosnien a bien évidemment connu plus de réussite dans certains clubs comme à l'AS Roma, que dans d'autres. Aujourd'hui, Edin Dzeko fait les beaux jours du club de la Louve, où il vient de débiter sa quatrième saison. Pourtant le meilleur buteur de Serie A 2016-2017 est régulièrement annoncé sur le départ.

Passé par Manchester City entre 2011 et 2015 où il a brillé dans un rôle de supersub, Edin Dzeko reste un grand fan de la Premier League. Condamné à un rôle de doublure de Sergio Aguero, l'international bosnien avait quitté les Citizens pour découvrir la Serie A. Mais il ne serait pas contre un retour en Angleterre : "En ce qui concerne la Premier League, c'est peut-être trop tard. On ne sait jamais", a confessé Edin Dzeko à Sky Sports.

Le meilleur buteur de Bundesliga 2009-2010 avec Wolfsburg, l'attaquant de 32 ans n'a pas écarté la possibilité d'un départ de l'AS Roma dans les prochains mois : "J'ai passé quatre bonnes années et demie et je me suis amusé à chaque minute de chaque match. J'aime la Premier League et l'Angleterre, donc on verra. Pour le moment, je suis heureux à Rome".

Pour rappel, l'hiver dernier, Edin Dzeko était tout proche de s'engager avec Chelsea qui déçu par Alvaro Morata lui cherchait un concurrent et avait opté pour Olivier Giroud dans les dernières heures du mercato après avoir échoué dans le dossier de l'international bosnien. Auteur de 78 buts en 157 matches avec l'AS Roma, Edin Dzeko réalise un début de saison en demi-teinte.

L'attaquant de l'AS Roma s'est illustré avec un triplé en Ligue des champions face au Viktoria Plzen mais n'a marqué que deux buts en Serie A depuis le début du championnat. Nul doute que ses déclarations risquent de jeter un froid sur la capitale italienne tant l'avant-centre de 32 ans dispose d'un rôle clé dans le club de la Louve.

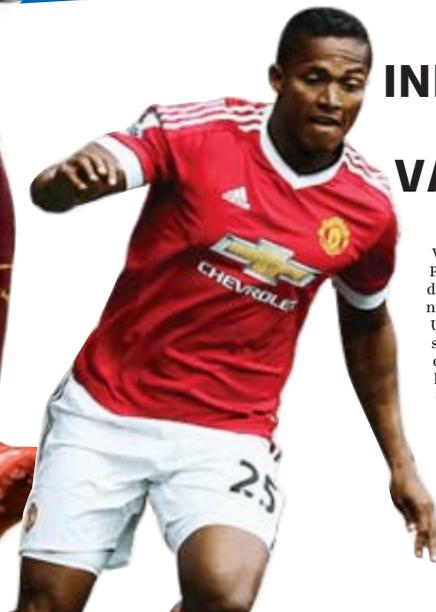


GIROUD TOUT PROCHE D'ÊTRE TRANSFÉRÉ ?

L'attaquant Olivier Giroud (Chelsea) a mis les points sur les « i » à propos de l'intérêt de l'OM durant le dernier mercato estival (transfert). Rappelons qu'une rumeur tenace faisait état du fait que les dirigeants phocéens envisageaient de recruter l'international français. Dans les colonnes du journal L'Equipe, Giroud a tenu à souligner le fait que ce n'est « pas allé aussi loin qu'on a pu le dire ». Autrement dit, les négociations n'étaient pas très avancées entre lui et le club marseillais. « Il y a vraiment eu un contact l'année dernière. Mais rien de bien concret cet été. »

DÉPART INÉVITABLE POUR VALENCIA ?

Arrivé en 2009, Luis Antonio Valencia (33 ans, 4 matchs en Premier League cette saison) dispute très certainement sa dernière saison avec Manchester United. Mais le latéral droit, sorti du onze de départ par son entraîneur, José Mourinho, avec lequel il entretient des rapports conflictuels, pourrait quitter Old Trafford avant la fin de son contrat, qui expire en juin prochain. Selon la presse britannique, l'Équatorien souhaite profiter du mercato hivernal à venir pour négocier son départ vers un club intéressé par sa venue. Affaire à suivre.



La liste définitive des lauréats du Prix du président de la République du journaliste professionnel arrêtée (Jury)

La liste définitive des lauréats du Prix du président de la République du journaliste professionnel a été arrêtée dimanche à Alger au terme de la réunion du jury qui a noté une «forte participation» des professionnels de la presse, indique un communiqué du jury.

«Au terme des étapes de présélection, le jury a consacré sa dernière réunion, ce dimanche 14 octobre 2018, aux délibérations finales au terme desquelles il a arrêté la liste définitive des lauréats du Prix en vue de la proclamation officielle du palmarès le 22 octobre 2018, à l'occasion de la Journée nationale de la presse», précise la même source.

Le Jury a noté avec «satisfaction» une participation «importante» des journalistes à cette quatrième édition, 286 dossiers ayant été soumis à son appréciation, et souligne que «cette forte participation traduit l'importance attachée à ce Prix par les postulants qui y voient à juste titre autant une distinction prestigieuse que la consécration d'une maîtrise professionnelle».

Cette forte participation révèle également l'intérêt accordé au thème de cette édition, à savoir «Vivre ensemble en paix». Selon la même source, les travaux dans les catégories presse écrite, presse audiovisuelle, multimédia et photographie de presse ont fait l'objet d'une «évaluation rigoureusement axée sur l'ensemble des éléments liés au respect du thème retenu et au niveau professionnel du traitement des différents sujets». A cet effet, des sous-commissions ont été mises sur pied dès le mois de mai 2018 et avaient entamé leurs travaux dès la réception des premiers dossiers, selon le communiqué, qui précise en outre que «des débats en séance plénière du jury se sont tenus régulièrement jusqu'à la clôture du processus de sélection» Présidé par l'écrivain et ancien journaliste Mouloud Achour, le Jury de cette quatrième édition est composé de Ahmed Benzlikha, Djamel Bouadjimi, Ahmed Hamdi, Achour Cheurfi, Hamidou Benomari, Moussa Boudehane, Djahida Mihoubi, Mohamed Zebda, Abdelwahab Djakoune et Naciria Ait-Salhat.

APS

PRÉSIDENTE

Le Président Bouteflika signe des décrets portant ratification d'accords entre l'Algérie et quatre pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé plusieurs décrets portant ratification d'accords de coopération et un mémorandum d'entente liant l'Algérie à quatre pays, conformément à l'article 91-9 de la Constitution, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République.



Il s'agit d'un accord de coopération entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République tunisienne en matière de sécurité, signé à Tunis le 9 mars 2017.

Le chef de l'Etat a signé également un décret portant ratification d'un protocole de coopération entre le gouvernement algérien et le gouvernement malien sur l'échange de connaissances et d'expériences dans le do-

maine juridique et judiciaire, signé à Alger le 15 mai 2017. Le président Bouteflika a aussi signé un décret portant ratification d'un protocole d'accord de coopération entre le gouvernement algérien et son homologue hongrois dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, signé à Alger le 5 décembre 2017. Il a signé, en outre, un décret portant ratification d'un mémorandum d'entente dans le domaine du tourisme

entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la Hongrie, signé à Alger le 5 décembre 2017. Le dernier décret signé par le président de la République porte ratification de l'accord entre le gouvernement algérien et son homologue russe sur la suppression mutuelle des procédures de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques, signé à Moscou le 19 février 2018.

ALGÉRIE-AFRIQUE

Le Président Bouteflika distingué par Afripol pour ses efforts visant à faire régner la paix et la sécurité en Afrique

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a été distingué, hier à Alger, par le mécanisme de coopération policière africaine (Afripol) «en guise de reconnaissance pour ses efforts visant à faire régner la paix et la sécurité dans le continent africain et son attachement à son développement». Cette distinction, qui a été reçue au nom du président de la République, M.



Abdelaziz Bouteflika, par le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a été remise par le président de l'Assemblée générale d'Afripol,

le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le Colonel Mustapha El-Habiri lors des travaux de la deuxième assemblée générale d'Afripol, en présence du Commissaire à la paix et la sécu-

rité de l'Union africaine, Smail Chergui et du Secrétaire général de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), Jurguen Stock. A cette occasion, les responsables des dispositifs de la police africaine ont salué «les efforts consentis par l'Algérie pour appuyer le mécanisme Afripol et faire aboutir ses missions de façon à faire régner la paix et la sécurité en Afrique».

HADJ 2019 :

Début des inscriptions au tirage au sort le 18 octobre

Les inscriptions au tirage au sort pour l'accomplissement du Hadj au titre de l'année 2019 débuteront le 18 octobre en cours et se poursuivront jusqu'au 7 novembre, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire dans un communiqué.

Le ministère de l'Intérieur invite les citoyennes et citoyens souhaitant accomplir le pèlerinage pour cette saison, à s'inscrire sur le site web du ministère (www.interieur.gov.dz) ou en se rapprochant de leur commune de résidence ou de n'importe quelle commune à travers le territoire national.

Le ministère précise que la participation au tirage au sort implique le renseignement du formulaire mis à la disposition de tout citoyen âgé de 19 ans et plus à la date

de l'inscription suivant les conditions ci-dessous :

- N'avoir pas accompli le hadj durant les sept (7) dernières années, soit depuis 2012.

- L'obligation du Mahram pour la femme âgée de moins de 45 ans. Les femmes âgées de plus de 45 ans peuvent s'inscrire individuellement ou avec un Mahram légal.

- Pour La femme souhaitant s'inscrire avec un Mahram légal, il est exigé que le lieu de résidence doit être la même commune et l'inscription faite via le même moyen (Internet ou la commune).

- Le Mahram doit s'inscrire en premier afin que la femme puisse s'inscrire avec lui.

- Préciser le nombre d'inscriptions précédentes et consécutives durant les dix (10) dernières années.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un élément de soutien aux groupes terroristes appréhendé à Batna et une casemate détruite à Sidi Bel-Abbès

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été appréhendé dimanche à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), alors qu'une casemate pour terroristes a été détruite à Sidi Bel Abbès, indiquait hier le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 14 octobre 2018 à Batna (5^e Région militaire), un élément de soutien aux groupes terroristes, alors qu'un autre détachement a détruit, à Sidi Bel Abbès (2^e RM), une casemate pour terroristes contenant des denrées alimentaires», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont arrêté, à

Tamanrasset, In Guezzen (6^e RM), El Oued, Djanet et In Amenas (4^e RM), 55 orpailleurs et quatre (4) contrebandiers et saisi deux (2) camions, sept (7) véhicules tout-terrain, 2,915 litres de carburant, 2,36 tonnes de denrées alimentaires, 25 quintaux de feuilles de tabac, 4,176 unités de différentes boissons, neuf (9) groupes électrogènes et sept (7) marteaux piqueurs».

Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Sidi Bel Abbès et Naâma (2^e RM), Tindouf (3^e RM) et Oum El Bouaghi (5^e RM), dix (10) narcotrafiquants en possession de 108 kilogrammes de kif traités», tandis que des Garde-côtes «ont déjoué, à Oran (2^e RM), une tentative d'émigration clandestine de 12 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale», ajoute le communiqué.